

STOUMONTINFOS

JUIN 2015



L'ADMINISTRATION
COMMUNALE
RAFRAÏCHIE

► p. 08

PRIMES :
ÉNERGIES ET À
LA RÉNOVATION

► p. 12

JOURNÉES
DU PATRIMOINE

► p.24



Site d'Exception

Administration communale de Stoumont

Adresse: Route de l'Ambloye 41 - 4987 STOUMONT
 Téléphone: 080/29.26.50 Fax: 080/29.26.69
 Site Internet: www.stoumont.be
 E-mail: administration.communale@stoumont.be

Collège communal

Didier GILKINET <i>Bourgmestre</i>	Moulin du Ruy 87 080/78.51.52	0474/97.82.33	Etat civil - Sécurité Personnel Urbanisme Aménagement du Territoire Mobilité - Communication. didier.gilkinet@stoumont.be
Philippe GOFFIN <i>1^{er} échevin</i>	Rahier 52 080/78.54.56	0472/65.63.01	Travaux - Production et distribution de l'eau Agriculture Patrimoine Forestier Développement Rural - Cimetière. philippe.goffin@stoumont.be
Yvonne PETRE-VANNERUM <i>2^e échevine</i>	Moulin du Ruy 22 080/78.50.54	0473/58.89.03	Enseignement Accueil Extra-scolaire Petite Enfance et Jeunesse Aînés Santé Bibliothèque Sports et Loisirs - Jumelage Développement de la nature Energies et Environnement. yvonne.vannerum@stoumont.be
Marie MONVILLE <i>3^e échevine</i>	Chauveheid, 33	0497/15.10.82	Finances Patrimoine Tourisme Emploi et Egalité des chances Affaires économiques Culture et Vie associative - Cultes. marie.monville@stoumont.be
Albert ANDRE <i>Président CPAS</i>	Route de Spa, 47	0495/11.36.88	CPAS Echevinats du Logement et des Affaires sociales. albert.andre@stoumont.be

Conseil communal

Conseil de l'Action Sociale

Didier GILKINET (VE), <i>Président</i>	Moulin du Ruy 87	080/78.51.52	Albert ANDRE (VE), <i>Président</i>	Route de Spa 47	0495/11.36.88
Dominique GELIN, <i>Directrice générale</i>		080/29.26.60	Valérie SIMON, <i>Directrice générale CPAS</i>		080/29.26.85
Membres du Collège communal :			Conseillers CPAS:		
Philippe GOFFIN (VE)	Rahier 52	080/78.54.56	Marianne MARTINY (VE)	La Gleize, 54	0472/59.21.84
Yvonne PETRE-VANNERUM (VE)	Moulin du Ruy 22	080/78.50.54	Bernadette ABRAS (VE)	Roua 10	080/78.51.61
Marie MONVILLE (VE)	Chauveheid 33	0497/15.10.82	Joëlle MARECHAL (VE)	Rue de l'église, 35	080/78.58.40
Albert ANDRE (VE)	Route de Spa 47	0495/11.36.88	Eric DECHAMP (VE)	Rte de l'Ambloye, 42	080/75.12.80
Conseillers communaux:			Conseillers CPAS:		
Jos DUPONT (SD)	Rahier 109	0475/36.71.97	Catherine COLINET (SD)	Heilrimont, 9	080/78.63.86
Gaëtan DEPIERREUX (SD)	Heilrimont 17	0476/53.02.53	Rik GOYENS (SD)	Neuville 44	086/43.34.01
Jacqueline DEWEZ (SD)	Hasoumont 3	0495/79.82.72	Jeanine LEFEBVRE (SD)	Meuville, 17	080/78.51.63
Cécile GILLEMAN (SD)	Cheneux 8	0494/46.90.77	Pol PIRON (SD)	Rte de l'Ambloye, 47	080/78.60.91
Samuel BEAUVOIS (SD)	Xhierfomont 52	0497/76.65.33	VE: Liste Vivre ensemble		
Daniel LAMBOTTE (SD)	Chauveheid 87	0495/15.09.64	SD: Liste Stoumont Demain		
Pascal BEAUPAIN (VE)	Neuville 87	0497/41.89.43	NB : E-mail des Conseillers Communaux et CPAS :		
Maryline LAFFINEUR (VE)	Hasoumont 53	0496/92.23.30	prenom.nom@stoumont.be		

Services communaux

Route de l'Ambloye 41

Route de l'Ambloye 45

Directrice générale	Dominique GELIN	080/29.26.60	dominique.gelin@stoumont.be	Office du Tourisme
Assistant Directrice générale Informatique - Planu	Sébastien PONCIN	080/29.26.65	sebastien.poncinc@stoumont.be	Tel: 080/29.26.80 Fax: 080/29.26.81 office.tourisme@stoumont.be
Accueil - Population - Permis de cond.	Colette GOFFIN	080/29.26.50	colette.goffin@stoumont.be	Recette régionale
Agent constatateur	Jean-Marc REUL	080/29.26.51 0472/19.13.81	jean-marc.reul@stoumont.be	Christiane DADOUMONT
Etat civil - Cimetière	Patricia CREMER	080/29.26.52	patricia.cremer@stoumont.be	080/29.26.82 christiane.dadoumont@stoumont.be
Casiers judiciaires Etrangers Affaires économiques	Stéphan GODART	080/29.26.53	stephan.godart@stoumont.be	Bibliothèque
Agent technique Travaux	Alain LAMBERT	080/29.26.54	alain.lambert@stoumont.be	Nicole BONMARIAGE
Agent technique Travaux	Christian COLLIENNE	080/29.26.55	christian.collienne@stoumont.be	080/29.26.89 bibliotheque@stoumont.be
Urbanisme	Eliane FONTAINE	080/29.26.56	eliane.fontaine@stoumont.be	Agence Locale Emploi
Urbanisme	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.56	anne-sophie.moes@stoumont.be	Catherine MARTIN cathlavenne@hotmail.com
Gestion du personnel	Nicole BONMARIAGE	080/29.26.57	nicole.bonmariage@stoumont.be	
Comptabilité communale - Eaux	Nicole MARVILLE	080/29.26.58	nicole.marville@stoumont.be	
Assistante comptabilité	Patricia CREMER	080/29.26.59	patricia.cremer@stoumont.be	
Patrimoine - Taxes - Assurances	Christine DETAILLE	080/29.26.62	christine.detaille@stoumont.be	
Ecopasseuse	Martine GROGNARD	080/29.26.63	martine.grognard@stoumont.be	
Accueil Temps Libre	Anne LEJEUNE	080/29.26.66	anne.lejeune@stoumont.be	
PCDN	Marie-Françoise PERAT	080/29.26.66	marie-francoise.perat@stoumont.be	
Communication - Enseignement - Arrêts de police Culture - D5	Odile TROCH	080/29.26.67	odile.troch@stoumont.be	

Service des travaux

Chef des ouvriers	Dominique PIERLOT	0478/24.21.72	Roanne, 25	dominique.pierlot@stoumont.be
Magasinier - Conseiller en prévention	Roger NEMERLIN	080/78.53.67	Borgoumont, 23	roger.nemerlin@stoumont.be
Fossoyeur	Pascal DUMONT	0474/97.82.03	Chauveheid, 52	pascal.dumont@stoumont.be

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

Route de l'Ambloye 45 - Fax 080/29.26.88

Police locale

Directrice générale CPAS	Valérie SIMON	080/29.26.85	valerie.simon@stoumont.be	Route de l'Ambloye 19
Accueil - Administration	Liliane DOYEN	080/29.26.84	liliane.doyen@stoumont.be	Jean-François NICOLET Inspecteur principal 080/28.19.40 infostoumont@stavelotmalmedy.be
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87	ariane.bacquelaine@stoumont.be	
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86	sarah.pastor@stoumont.be	
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83	christel.houba@stoumont.be	

Stoumobile

Réservation et conditions	0478/48.00.14 ou 080/29.26.87
---------------------------	-------------------------------



EDITORIAL

Si l'hiver 2014-2015 n'a pas été rigoureux, il a été particulièrement long. Avec ses nombreuses gelées jusqu'à la fin du mois d'avril, il a, à nouveau, impacté notre vaste réseau routier. Notre service des travaux s'attelle à effacer au mieux cette marque hivernale.

Comme annoncé dans le bulletin de janvier, en matière de sécurité-incendie, la Zone de Secours Liège-5 a été créée et officiellement mise en place le 1^{er} mai dernier. Elle porte le nom de Zone W.A.L., des initiales des 3 rivières qui la traversent (la Warche, l'Ambève et la Liègne). Vous trouverez plus d'informations sur les implications de sa création, dans ce numéro.

Comme vous l'aurez constaté, le remplacement de l'ensemble des portes et châssis de notre maison communale est à présent terminé. Le Collège communal a souhaité conjuguer à ces travaux un rafraîchissement du grand bureau d'accueil et réorganiser celui-ci. Il en est de même pour l'affichage des informations communales, que vous pourrez désormais consulter sur les nouveaux panneaux destinés à cet effet et installés le long du pignon gauche du bâtiment.

Certains d'entre vous l'auront également remarqué, tout au long du week-end de l'Ascension, un drapeau arc-en-ciel a flotté sur la façade de la maison communale. Une façon, pour la deuxième année consécutive, pour le Collège de s'associer à l'action du Département des Affaires Sociales de la Province de Liège, initiée dans le cadre de la campagne de lutte contre l'homophobie en Province de Liège.

Nous pouvons qualifier cette année 2015 d'année « anniversaire ». En effet, le 24 avril dernier, le Comité culturel de La Gleize a fêté son 25^{ème} anniversaire : agir pour et par la culture, c'est s'ouvrir au monde, lutter contre le repli sur soi et c'est appréhender et s'enrichir de la différence. La Culture n'est pas le privilège des milieux urbains. Merci à tout le Comité pour son action en milieu rural.

Le 24 mai, c'était au tour de la Confrérie des Magneûs d'Makêye de La Gleize de célébrer son 50^{ème} anniversaire : véritable vitrine pour notre commune, la Confrérie répond toujours présente pour rehausser nos manifestations. Merci à tous les Magneûs de perpétuer folklore et tradition. Merci à eux pour leur rôle d'ambassadeur et le rayonnement bien au-delà du seul territoire communal !

Enfin, notre jumelage avec la Communauté de Communes du Val d'Armançe fête son 10^{ème} anniversaire ce dernier week-end de juin. Une première page d'histoire, des liens forts entre nos deux Communautés ! Gageons que les retrouvailles de ces 26, 27 et 28 juin soient à la hauteur de ce bel événement ! Merci au Comité pour le travail préparatoire et merci déjà à tous les membres pour l'accueil réservé à nos convives !

Le jeudi 16 juillet prochain, nous aurons l'honneur d'accueillir la 4^{ème} étape du Tour de la Province de Liège. Le départ et l'arrivée sont programmés à Stoumont. Nous vous remercions déjà pour votre compréhension, au vu de la perturbation de la circulation, engendrée au centre du village.

Je terminerai cet édito en attirant votre attention sur le fait que le 1^{er} juillet sonne le début des vacances scolaires et avec elles, la mise en place de nombreuses zones 30 dans nos villages et hameaux. Pour la sécurité de nos enfants et la quiétude de leurs parents, je vous remercie pour votre vigilance particulière à l'approche de ces zones.

Quels que soient vos projets, que ces journées d'été soient belles, ressourçantes et énergisantes !

Didier Gilkinet
Votre Bourgmestre

EDITEUR RESPONSABLE
Didier Gilkinet

COMMUNICATION
Odile Troch



ACTUALITES COMMUNALES

CONSEILS COMMUNAUX

CONSEIL COMMUNAL CONJOINT DU 18 DÉCEMBRE 2014 AVEC LE C.P.A.S.

Le Président du C.P.A.S. donne lecture :

- ▶ du rapport annuel relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la commune ;
- ▶ de la note de politique générale du C.P.A.S. pour 2015 ;
- ▶ du rapport sur le budget 2015 du C.P.A.S.

CONSEIL COMMUNAL DU 18 DÉCEMBRE 2014

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver les budgets 2015 du C.P.A.S.

- ▶ le budget ordinaire comportant une prévision de 863.506 euros en recettes et en dépenses, avec une intervention communale de 391.439 euros.
- ▶ le budget extraordinaire ne comportant ni recettes ni dépenses.

L'échevine des Finances procède à la présentation du budget communal 2015.

Le Conseil, décide par 7 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, d'approuver les budgets communaux 2015 :

- ▶ le budget ordinaire comportant une prévision de 5.522.872,10 euros en recettes et de 5.428.360,28 euros en dépenses, soit un boni de 94.511,82 euros à l'exercice propre et un boni global de 1.451.292,47 euros aux exercices cumulés.
- ▶ le budget extraordinaire équilibré à 2.621.500 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur :

- ▶ la modification budgétaire 2014/2 de la Fabrique d'église de Chevron, sans impact sur l'intervention communale ;
- ▶ la modification budgétaire 2014/1 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy, avec une augmentation de 2.670 euros de l'intervention communale.

Il décide, par 9 voix pour et 2 abstentions, d'approuver le règlement de taxe sur les secondes résidences pour les exercices 2015 à 2019.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention d'utilisation du D.E.A. à passer entre la commune de Stoumont, le T.C. Chevron et le F.C. Chevron.

Il décide, à l'unanimité, d'arrêter l'ordonnance de police administrative.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'avenant 2015 à la convention 2011 entre la Région wallonne et la commune de Stoumont relatif à l'aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé dans le cadre du P.C.D.R.

Il prend acte du contrat d'objectifs de la Directrice générale.

CONSEIL COMMUNAL DU 29 JANVIER 2015

Le Conseil décide, par 7 voix pour et 6 abstentions, d'émettre un avis favorable sur l'octroi des subventions 2015 prévues au budget.

Il décide, à l'unanimité, de marquer son accord sur la convention de partenariat avec la Province de Liège relatif à l'octroi d'une aide aux communes pour l'année 2015 en vue de la prise en charge partielle des dépenses liées à la réforme du service incendie.

Il décide, par 7 voix pour et 6 contre, de ne plus octroyer la prime communale de 12,50 euros pour la fréquentation du parc à conteneurs.

Il décide, à l'unanimité, de marquer son accord sur la convention portant sur les conditions d'utilisation des services cartographiques du groupement d'informations aux collectivités publiques de la Province de Liège.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre l'Intercommunale du C.H.P.L.T. et la Commune de Stoumont par laquelle la commune s'engage à financer le projet de sauvegarde de la M.R.S. de Borgoumont à raison de 50,000 euros en phasant sur 2 exercices, 2014 et 2015.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention d'empiètement sur un bien privé entre la commune de Stoumont et Madame Eliane FONTAINE sur la parcelle sise à Moulin du Ruy, 2ème division section F 276/d,

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention d'occupation provisoire par EDF Luminus dans le cadre du développement d'un projet de turbines éoliennes : installation d'un mât de mesures pour une durée maximale de 13 mois sur la commune de Stoumont, 5ème Division, section A, parcelles 112,116 et 1127.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la mise en place de tubes guides dans 5 puits forés.

Il décide, par 7 voix pour et 6 contre, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la couverture de l'École des filles.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le projet de création du parc naturel des sources comprenant l'entièreté des territoires des communes de Spa et de Stoumont.

Il décide, par 12 voix pour et 1 contre, d'approuver le Plan d'Action annuel 2014-2015 de l'Accueil Temps Libre.

CONSEIL COMMUNAL DU 26 FÉVRIER 2015

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'inscrire au budget communal 2015, un montant de 280.246 euros à titre de dotation prévisionnelle à attribuer à la zone de police.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les conventions pour la réalisation d'un marché conjoint avec la Région wallonne pour les travaux de préparation des sols et des travaux de boisement en forêt communale bénéficiant du régime forestier.

Il décide, par 11 voix pour et 1 contre, de ratifier le plan de développement stratégique pour le territoire du Groupe d'Action Local (GAL) « Un territoire plus efficace et plus accueillant pour tous grâce à la conjonction de ses compétences et à la mutualisation de ses ressources »,

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le nouveau cahier spécial des charges pour le droit de tirage 2010-2012 pour la réfection de différents tronçons de voirie, devis estimatif de 288.198 euros HTVA.

ACTUALITES COMMUNALES

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le mode de passation du marché et le cahier spécial des charges pour :

la mission complète d'auteur de projet pour le remplacement de la conduite d'eau de distribution des Forges.

le renouvellement des postes de travail de l'administration communale, devis estimatif 15,000 euros TVAC.

Il décide, par 7 voix pour et 5 contre, d'autoriser le Collège communal à ester en justice pour défendre les intérêts de la commune dans le cadre d'un litige pour des dégâts causés aux captages et canalisations de Monthouet.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention pour l'acquisition d'une parcelle sise à La Gleize, d'une superficie de 3 ares 33 appartenant à Madame Mariette HANKART et à Monsieur Daniel HAKIN pour le prix d'1 euro dans le cadre du projet de création d'une mare pédagogique à l'initiative de l'Ecole communale de La Gleize.

Il décide, à l'unanimité, de marquer un accord de principe sur l'échange d'un terrain communal sis à Chession et d'un terrain appartenant à Messieurs André et René SERVAIS.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver une motion contre le projet de Partenariat Transatlantique sur le Commerce et l'Investissement entre l'Union Européenne et les Etats-Unis d'Amérique (T.T.I.P.).

CONSEIL COMMUNAL DU 12 MARS 2015

Le Conseil décide, à l'unanimité,

- ▶ de l'entrée de la Commune de Stoumont dans la zone de secours 5, comprenant les communes d'Aywaille, Lierneux, Malmedy, Stavelot, Stoumont, Trois-Ponts et Waimes.
- ▶ de marquer son accord sur les propositions retenues par le Conseil de Pré-Zone en séance du 27 février 2015,

Le Conseil décide à l'unanimité d'approuver

- ▶ le compte 2014 de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 3,000 euros à l'ordinaire ;
- ▶ le compte 2014 de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 2.137 euros à l'ordinaire ;
- ▶ le compte 2014 de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 12.121 euros à l'ordinaire et de 2.501 euros à l'extraordinaire,

Il décide, à l'unanimité, le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour le placement d'une clôture et d'un portail d'entrée au captage de La Platte.

CONSEIL COMMUNAL DU 26 MARS 2015

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2014 de la Fabrique d'église de Lorcé et de Targnon, avec une intervention communale de 3,013 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'estimation de 6.890 euros TVAC pour la fourniture et les prestations nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement devant la salle des fêtes de Rahier.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour

- ▶ la fourniture d'une tondeuse à gazon, devis estimatif de 1.500 euros TVAC.
- ▶ la réalisation d'un nouvel ouvrage de production d'eau « Puits foré à Roanne », devis estimatif de 49.840 euros HTVA.

Il approuve, par 7 voix pour et 4 abstentions, le rapport annuel d'activités de la Commission Locale de Développement Rural.

Il prend acte du rapport intermédiaire annuel détaillé sur l'évolution du projet de l'écopasseur couvrant l'année 2014.

CONSEIL COMMUNAL DU 24 AVRIL 2015

Le Conseil décide à l'unanimité d'approuver le compte 2014 de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 15 .469 euros à l'ordinaire.

Il décide, par 7 voix pour et 3 abstentions, d'approuver

- ▶ le compte 2014 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 12.315 euros à l'ordinaire ;
- ▶ le compte 2014 de l'Eglise protestante d'Aywaille avec une intervention communale de 1.269 euros à l'ordinaire.

Il prend acte du rapport 2014 de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le mode de passation du marché pour

- ▶ la fourniture d'un godet de curage, devis estimatif de 2.000 euros TVAC ;
- ▶ la rénovation de la peinture du char « Tigre Royal » de La Gleize, devis estimatif de 2.178 euros TVAC ;
- ▶ la fourniture de matériaux destinés à l'isolation acoustique de la salle de l'Ecole des filles de Stoumont, devis estimatif 4.944 euros TVAC.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de convention entre Monsieur de Lamalle et la commune de Stoumont, pour la protection de la prise d'eau du captage de Monthouet.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de

- ▶ l'A.G. D'IMIO du 4 juin 2015 ;
- ▶ l'A.G. de l'AIVE du 13 juin 2015.

Il décide d'adopter une motion de soutien en faveur des installations militaires sur le territoire de la Province de Liège.

Il décide, par 8 voix pour et 2 contre, d'approuver la convention de partenariat entre l'Union cycliste de Seraing et la commune de Stoumont pour l'accueil d'une étape en ligne du Tour de la Province de Liège le 16 juillet à Stoumont.

Il décide, par 8 voix pour et 2 abstentions, d'approuver le retrait de la commune de Stoumont de l'ASBL Kadriculture.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de partenariat entre le CRVI et la commune de Stoumont dans le cadre de l'accueil des primo-arrivants.

Albert André
Echevin du Logement et des Affaires Sociales

ACTUALITES COMMUNALES

FÊTE DU PERSONNEL



LE 09 JANVIER, C'EST AU CHÂTEAU DE RAHIER QUE NOTRE BOURGMESTRE S'EST ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DANS LE CADRE DE L'AN NEUF

Discours prononcé par le Bourgmestre

Cher vous tous,

Au nom de nos Directrices générales et des membres du Collège et des Conseils, c'est avec un plaisir renouvelé que je suis heureux de vous accueillir ce soir dans le cadre de notre traditionnelle réception de Nouvel An.

Réception qui représente pour chacune et chacun d'entre nous une belle opportunité et un moment privilégié pour se retrouver et simplement échanger dans un contexte différent de celui qui fait notre quotidien.

L'année 2014 a tiré sa révérence ... Une nouvelle année s'ouvre à nous. Douze nouveaux mois à partager ensemble.

Permettez-moi donc de vous présenter nos meilleurs vœux pour une année 2015 pétillante, à la fois source de sérénité et remplie de nombreux sourires et moments de joies partagés.

Les fêtes de fin d'année correspondent le plus souvent à des moments de douceurs qui nous rappellent qu'il ne nous faut garder que les meilleurs de nos souvenirs.

Chaque année a en effet sa part de bonheur, sa part de joies mais aussi de tensions et de peines ... Ainsi va la vie ... ainsi va la vie professionnelle aussi ... Des dossiers qui se dénouent ..., d'autres qui piétinent ... et absorbent notre énergie.

Le Collège s'est engagé à maintenir le volume de l'emploi mais est bien conscient que ce n'est pas toujours suffisant, eu égard à l'évolution des besoins.

Je profite donc de cet instant pour tous vous remercier pour votre disponibilité et votre flexibilité, tous vous remercier pour votre souci quotidien de vouloir assurer, malgré les contraintes, notre mission de service public dans un contexte qualitatif.

Au cours de l'année 2014, nous avons vécu des moments intenses et chaleureux. D'autres ont été un peu plus difficiles ...

Mais lorsque nous faisons le bilan, nous sommes heureux et fiers de travailler dans cette structure à dimension humaine qu'est la nôtre !

Ceci étant dit, cette soirée représente également une belle opportunité tant pour le CPAS que pour l'Administration communale de féliciter et remercier ses jubilaires :

- ▶ deux au niveau du CPAS
 - ▶ avec 10 ans d'ancienneté : entrée le 1er avril 2004, Sarah

Pastor (en charge du service de médiation de dettes, Sarah attend un heureux évènement ! Doublement félicitations à toi Sarah !)

- ▶ avec 25 ans d'ancienneté : entrée le 02 mars 1989, Liliane Doyen (Si la polyvalence caractérise ta fonction administrative, tu portes bien ton nom aujourd'hui Liliane, étant la doyenne du personnel féminin du CPAS !)
- ▶ un au niveau du service des travaux de l'administration communale
 - ▶ avec 30 ans d'ancienneté : entré le 02 novembre 1984, Patrick Perboom (d'après mes informations, ton matériel t'est aussi attaché que tu ne l'es aux espaces verts ! Pour toi Patrick, non pas de l'herbicide mais bien deux bonnes bouteilles d'un excellent jus de raisins !)



Félicitations à tous les trois et merci pour votre fidélité et votre loyauté !

Par ailleurs, le mois de décembre 2014 a signé pour toi, Anne-Marie, ton départ à la pension.

Dans ce cadre, je cède bien volontiers la parole à Yvonne et Albert pour le discours et les congratulations de circonstances.

Félicitations à toi Anne-Marie, merci pour tout cet investissement. Nous te souhaitons d'être heureuse dans cette nouvelle étape de ta vie !

Avant de clôturer, je souhaiterais, au nom du Collège, remercier :

- ▶ les représentants de notre Maison de Police, du DNF ainsi que l'abbé Paul Geenen et Monsieur le Curé Jean-Luc Mayerès, qui, avec nous, sont tous acteurs de notre vie communale au quotidien
- ▶ l'ensemble des bénévoles pour leur précieux soutien tant au niveau des archives que de la bibliothèque et de l'office du tourisme
- ▶ les Amis de l'Ancien Château ainsi que l'équipe du personnel communal pour la préparation et le service.

Je terminerai mon intervention par une invitation à l'optimisme, au travers d'un proverbe tibétain, je le cite :

«Ce n'est pas le paysage qui est petit,
c'est la fenêtre par laquelle on le regarde ...»

Très belle soirée et belle année 2015 à toutes et tous !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

ACTUALITES COMMUNALES



Discours prononcé par l'Echevine

Anne-Marie,

Une phrase de Maurice Barrès semble résumer ton parcours professionnel. L'écrivain et homme politique français disait que « *pour chaque être, il existe une sorte d'activité où il serait utile à la société, en même temps qu'il y trouverait son bonheur.* »

Arrivée au service des accueillantes le 2 septembre 2004, tu as été d'un professionnalisme précieux. Ta gentillesse, ta bonne humeur et ta disponibilité te précédaient partout. Nous te regrettons déjà et dans ce « nous », nous comptons évidemment tes collègues et les élèves des différentes écoles où tu es passée.

Pour tes collègues : ton sens du devoir et ta polyvalence sont deux caractéristiques marquantes. Partir avec la garantie d'un travail pleinement accompli, cela doit être le rêve de tout futur retraité !

Pour les élèves : un sacré programme t'attendait et mission accomplie, la réussite est au rendez-vous sur tous les fronts ! D'une grande patience, tu as été pédagogue (notamment en leur apprenant la politesse avec ton projet « les mots magiques »), tu as été créative (lors de nombreuses sessions « bricolage » scintillantes, car oui nous savons que tu aimes les paillettes), tu as été, pour eux, une super mamy affectueuse, attentive, bienveillante et tu as su jongler entre rigueur et souplesse.

Anne-Marie, la qualité de ton travail a été à la hauteur de la qualité de ta personne. Pour nous, il est bon de le reconnaître ; pour toi il est juste que tu l'entendes.

Partir à la retraite est la fin d'une carrière professionnelle, partir à la retraite est surtout le début d'une autre vie sensationnelle. Après ces années de labeur, il est donc temps, pour toi, d'entreprendre une nouvelle épopée.

Anne-Marie, adieu...Adieu car comme l'a observé l'auteur Sacha Guitry « *On se dit au revoir quand on espère bien qu'on ne se reverra jamais, et on se revoit volontiers quand on s'est dit adieu.* »

Yvonne Vannerum

Discours prononcé par le Président du C.P.A.S.

Anne-Marie, tous ces mots nous démontrent, s'il en est besoin, à quel point tu as toujours aimé te rendre utile avec le souci d'accomplir au mieux tes diverses fonctions,

Passant allègrement de l'extrascolaire avec nos enfants aux tâches ménagères chez les personnes d'un autre âge, tu étais un modèle pour l'intergénérationnel,

Anne-Marie, tu as intégré le service d'aide ménagère du CPAS le 1^{er} juillet 2002 et tu as toujours affiché le même optimisme dans ton travail.

Au cours de notre vie active, nous créons des relations qui, soit restent purement professionnelles, soit évoluent et deviennent amicales, nous vivons des moments agréables et d'autres moins.

Tu avais une manière bien à toi de mettre les familles à l'aise, en les appelant papou, mamy, bonne maman, par leur prénom mais en sachant mettre des barrières quand il le fallait.

Tu es une personne sensible, généreuse, attentive aux autres, toujours prête à rendre service et cela manquera à beaucoup de familles.

Ta retraite est bien méritée, peut-être pas vraiment désirée, mais nous sommes sûrs que ton agenda restera bien chargé.

Nous sommes nés la même année, assurément un bon crû puisque nous quittons en même temps avec l'envie de rester toujours actifs sachant que notre nouvelle vie ne sera pas celle de l'ennui.

Nous te remercions pour tout ce que tu as apporté au service et à nos concitoyens, pour ta contribution à donner une image positive de notre commune et nous te souhaitons de multiples joies et satisfactions tout au long de ta retraite.

Pour ne pas être en reste avec mes collègues qui ne sont pas avares de citations en voici une de Baudelaire.

« *A chaque minute, nous sommes écrasés par l'idée et la sensation du temps. Et, il n'y a que deux moyens pour échapper à ce cauchemar : le travail et le plaisir.* » Il ne te reste donc que le second moyen à réaliser désormais. Et pour ce faire, au nom du CPAS et de la commune, nous allons te remettre un cadeau que tu apprécieras certainement, car non seulement tu aimes bien les paillettes, mais aussi les moments de relaxation intense.

Albert André



ACTUALITES COMMUNALES

ADMINISTRATION COMMUNALE

VOTRE ADMINISTRATION SE MODERNISE POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

Celles et ceux d'entre vous qui sont venus à l'administration depuis ce mois d'avril ont pu s'apercevoir qu'il y avait du changement dans l'air !

En effet, suite à l'obtention d'un subside exceptionnel UREBA à hauteur de 85 % du montant de travaux, nos vieux châssis en bois ont fait place à de beaux châssis blancs tout neufs munis de doubles vitrages. L'ancienne porte d'entrée a été remplacée par une porte en PVC à ouverture automatique.

Outre de substantielles économies d'énergie, le changement de la menuiserie extérieure a pour effet de rendre nos locaux plus agréables et lumineux. L'ouverture automatique de la porte est invitation à pénétrer dans les locaux.

Le bureau d'accueil, dont la peinture affichait un âge plus que respectable, a subi un lifting et arbore des couleurs plus dynamiques et une nouvelle disposition visant à davantage de confidentialité lors du traitement des demandes et de l'accomplissement de formalités.

De nouvelles valves offrant une plus grande surface d'affichage ont été installées le long du mur longeant la route de l'Ambève. C'est là que vous pourrez désormais prendre connaissance des communications officielles de votre administration.

L'élaboration de ces valves a été confiée à une entreprise de travail adapté. Depuis bon nombre d'années, la commune soutient des d'entreprises occupant des personnes handicapées leur confiant des commandes, en les soutenant financièrement ou en établissant une convention.

N'oubliez pas de consulter aussi régulièrement notre site internet qui contient de nombreuses informations et permet de commander certains documents en ligne : www.stoumont.be. Il fera bientôt l'objet d'une nouvelle mouture plus complète et actualisée.

Rejoignez-nous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/communedestoumont>

Nous avons le souci d'améliorer l'accueil et le service qui vous sont offerts en tenant compte des moyens qui nous sont propres.

L'époque n'est pas à la dépense mais plutôt à l'économie et nous avons cherché à effectuer nos embellissements et travaux avec un minimum de dépenses.

Les différents services ont été sollicités tant pour la réflexion que pour la réalisation des travaux dont le résultat est le fruit d'une collaboration transversale.

Je tiens à remercier particulièrement le service des travaux mais aussi tous ceux et celles qui par leurs conseils ou leur expertise, ont contribué à la réussite du « relooking » de votre administration.

D'autres actions devraient bientôt être mises en œuvre en vue de l'amélioration de l'accueil dans nos locaux, j'aurai le plaisir de vous les exposer dans la prochaine édition du bulletin communal.

N'hésitez pas à me faire part de vos avis par mail dominique.gelin@stoumont.be ou par courrier, ils seront les bienvenus dans la perspective d'une communication positive et fructueuse.

Bien à vous,

Dominique GELIN
Directrice générale



ACTUALITES COMMUNALES

ADMINISTRATION COMMUNALE

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

J'ai le plaisir de vous présenter l'organigramme de l'administration communale actualisé.

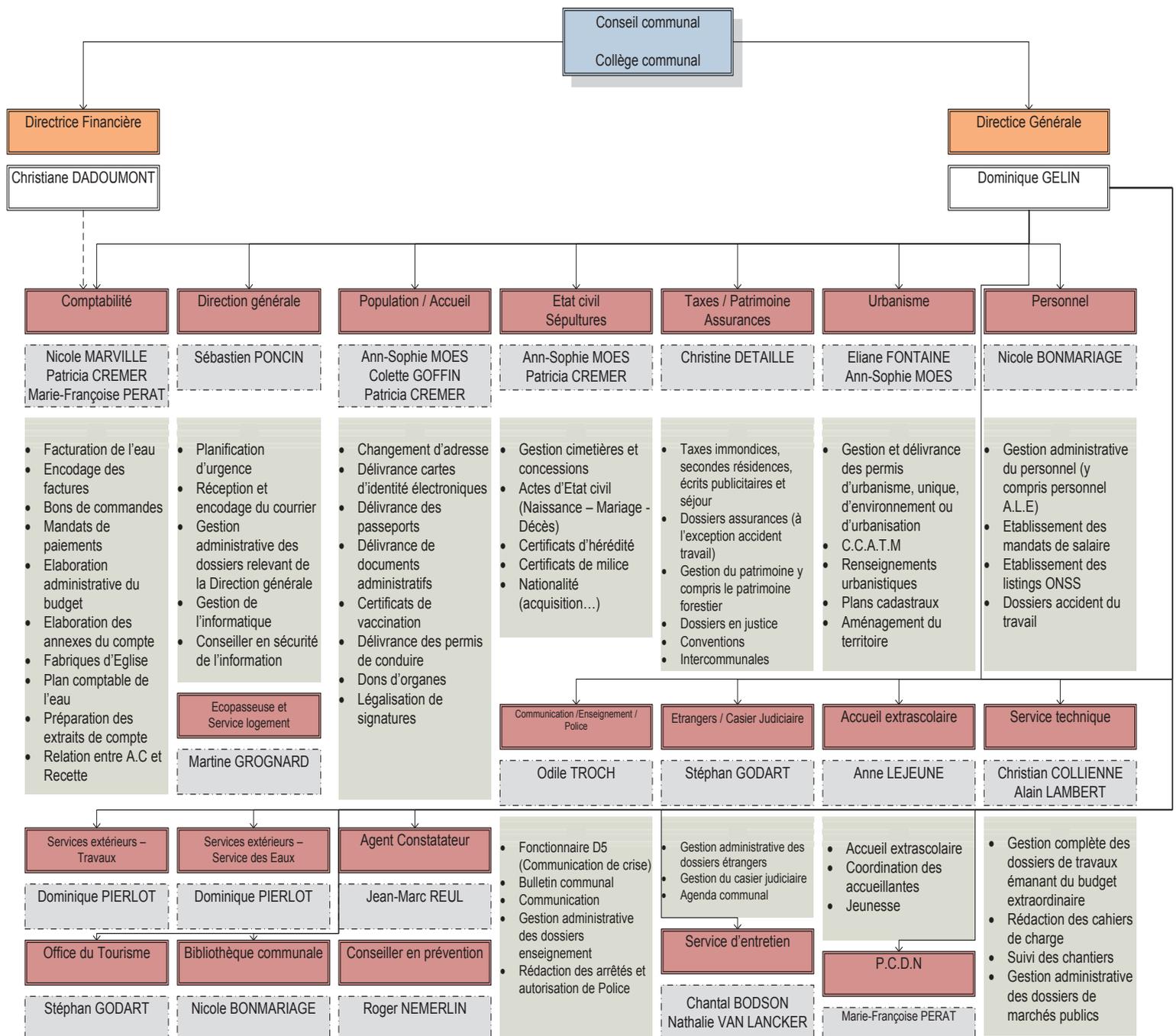
Publié une première fois dans le bulletin communal n° 47 de janvier 2012, il a subi quelques modifications. Certain(e)s nous ont quittés, profitant d'une retraite bien méritée, d'autres nous ont rejoints afin de renforcer l'équipe communale.

Soulignons la polyvalence de beaucoup d'agents communaux qui occupent plusieurs fonctions, avec des prestations et des contrats parfois très différents.

De nouvelles fonctions ont vu le jour grâce à l'obtention de subsides.

La gestion d'une commune est comme la vie, plurielle et en perpétuelle évolution.

Dominique GELIN
Directrice générale



ACTUALITES COMMUNALES

ADMINISTRATION COMMUNALE

HORAIRE DES SERVICES COMMUNAUX

	NOS SERVICES	ETRANGERS (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS) - CASIERS JUDICIAIRES	URBANISME	OFFICE DE TOURISME	CPAS
LUNDI	08h30 à 12h30 13h30 à 20h00 Ecopasseuse 09h00 à 12h00	09h00 à 12h30	09h00 à 12h00	13h00 à 17h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30
MARDI	08h30 à 12h30	09h00 à 12h30	09h00 à 12h00	13h00 à 17h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30
MERCREDI	08h30 à 12h30 13h30 à 16h00	09h00 à 10h30	09h00 à 12h00	10h30 à 12h30 13h00 à 17h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30
JEUDI	08h30 à 12h30	09h00 à 12h30	09h00 à 12h00	13h00 à 17h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30
VENDREDI	08h30 à 12h30 13h30 à 16h00	09h00 à 10h30	09h00 à 12h00	10h30 à 12h30 13h00 à 17h00	08h30 à 12h30 13h30 à 16h30
SAMEDI				10h00 à 12h00 14h00 à 16h00	
DIMANCHE				Fermé	

URBANISME

PROVINCE DE LIEGE

Arrondissement de Verviers

Commune de Stoumont

Enquête Publique : les deuxièmes projets de Plans de Gestion par District Hydrographique (PGDH 2)

Les premiers projets de Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)

(Code de l'Environnement - livre 1er)

Enquête publique conjointe

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE) établissant une politique communautaire dans le domaine de l'eau et la directive relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation (2007/60/CE), une enquête publique conjointe est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon:

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
22 mai 2015	1 ^{er} juin 2015	Administration communale de Stoumont, Route de l'Ambève 41 à 4987 Stoumont, le 8 janvier 2016 à 10 h	Collège communal, Route de l'Ambève 41 à 4987 Stoumont

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 9 h à 12h et de 13 h 30 à 16 h, et le lundi jusqu'à 20 heures à l'adresse reprise ci-dessus, excepté les mardi et jeudi après-midi.

Les dossiers sont consultables également aux sièges des contrats de rivière et sur le site internet : <http://environnement.wallonie.be/enquete-eau>

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance au 080/29.26.56 auprès du service « urbanisme » : Mme Eliane FONTAINE (eliane.fontaine@stoumont.be) ou Mme Ann-Sophie MOËS (anne-sophie.moes@stoumont.be).

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations par mail et obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

Plans de Gestion par District Hydrographique (PGDH 2)	Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)
Via courriel : eau@spw.wallonie.be ou par courrier au Service Public de Wallonie Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGO3 Avenue Prince de Liège, 15 5100 JAMBES	Via courriel : pgri.iondations@spw.wallonie.be ou par courrier au Service Public de Wallonie Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables, de la DGO3 Avenue Prince de Liège, 7 5100 JAMBES

Stoumont, le 20/05/2015.

Par le Collège,

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2. sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre 1er du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre 1er du Code de l'Environnement.

Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier.

ACTUALITES COMMUNALES

TRAVAUX



PETITES NOUVELLES DU SERVICE DES TRAVAUX

La gestion du service des travaux c'est bien sûr la gestion des investissements communaux en matière de voiries, d'équipements ou de bâtiments, mais aussi et peut-être surtout, la gestion de l'entretien du domaine public communal.

Cette tâche est essentielle car, si le résultat n'est pas toujours visible, il le devient très vite quand le travail n'est pas fait ou fait en retard.

Au début de l'année, le déneigement fut notre principale préoccupation car, même si vous n'avez pas le souvenir d'un hiver rigoureux, les précipitations neigeuses furent nombreuses et nos équipes durent intervenir fréquemment et, de plus, souvent le week-end.

En hiver et au début du printemps, le travail dans la forêt communale a occupé plusieurs de nos hommes. Elagage, nettoyage, clôtures...et enfin plantations. Plus de 10.000 jeunes arbres ont été plantés cet hiver.

Dans les bâtiments, c'est l'Administration communale qui a monopolisé une bonne part des travaux. Nous avons bénéficié d'un subside exceptionnel dans le cadre du plan UREBA (Utilisation Rationnelle de l'Energie pour les Bâtiments Administratifs). 34 portes et fenêtres ont été remplacées pour un montant de 54.566€ subsidiés à 85 %. Une occasion à ne pas manquer, et qui devrait engendrer des économies d'énergie substantielles. Après la pose des nouveaux châssis, l'occasion était belle de repeindre le grand bureau et de disposer ainsi d'un espace tout beau et tout propre pour encore mieux vous accueillir.

Dès les premiers beaux jours, les équipes « tractopelle/camion » s'attelèrent au curage des fossés et au raclage des accotements. Nous avons du retard dans ce domaine, car nous n'avons plus de place pour nos remblais, plusieurs permis d'urbanisme nous ayant été refusés. Maintenant, grâce à une bonne idée de Julien, nous disposons d'un bel espace à Targnon, entre deux talus artificiels, la route nationale et le chemin de fer.



Je vous épargnerai ici l'énumération exhaustive des différentes tâches réalisées ce premier semestre, la liste serait longue car le travail ne manque pas.

En matière d'investissement, pour ce premier trimestre 2015, deux projets ont pu être concrétisés : les nouveaux châssis à l'Administration communale et les aménagements de sécurité au hameau de Roanne, dans une zone particulièrement accidentogène. Un plateau et des coussins berlinois devraient, nous l'espérons, ralentir la vitesse des nombreux usagers dans cette localité et rassurer les riverains.

Dans le prochain bulletin communal, j'espère pouvoir vous parler d'autres aménagements à Moulin du Ruy, d'un nouveau captage sur les hauteurs de Roanne, du nouveau pont sur le Roannay et de la passerelle sur La Lienne à Neucy, ainsi qu'une nouvelle conduite d'eau aux Forges, des travaux à l'école des filles, à l'Etoile forestière stoumontoise et à la chapelle Sainte-Anne à Stoumont et peut-être le début des travaux PCDR à Lorcé

Quand je vous disais qu'il y a du boulot !

Philippe Goffin
Echevin en charge des Travaux

AMÉNAGEMENT À RAHIER

Dans votre dernier bulletin communal, j'évoquais la tempête du 9 juin 2014 qui traversa notre commune en arrachant des arbres remarquables plusieurs fois centenaires.

Un des deux hêtres de la place de Rahier était de ceux-là.

Ce soir-là, nombreux étaient les Rahiétois attristés à la vue de leur village défiguré.

Depuis Pâques, grâce au travail de Patrick Peerboom, le site a retrouvé un aspect plus riant. Une nouvelle pelouse a été semée et deux beaux tilleuls ont été plantés de part et d'autre d'une nouvelle croix en chêne massif réalisée par Jean-Marie Craninx.

Bientôt, la Vierge aussi retrouvera sa place, nous espérons avant la fête. Nous cherchons le tronc qui lui servira de support.

Il ne restera plus, alors qu'à attendre deux cents ans pour retrouver le site tel que nous l'avons connu.

Je vous y invite déjà...

Philippe Goffin



ET SI ON PROFITAIT DE L'ÉTÉ ...

L'été est propice aux vacances mais c'est également le moment idéal pour réaliser des travaux. Avec le printemps, les primes ont été dégelées. Mais quelles sont-elles ?

Au niveau de la Région wallonne, il y a deux grands types : les primes à l'énergie et celles pour la rénovation.

Vous voulez améliorer les performances énergétiques de votre logement ?

Les primes « énergie » vont vous y aider. Elles couvrent les travaux suivants :

l'isolation du toit, des murs et du sol ;

l'installation d'un système de chauffage et/ ou d'eau chaude : chaudière à condensation (gaz), pompe à chaleur, chaudière à biomasse et chauffe-eau solaire ;

la réalisation d'un audit énergétique.

Le montant de la prime de base est majoré en fonction de la catégorie de revenu. Le nombre d'enfant(s) à charge intervient également. Si vous effectuez plusieurs travaux dits « énergie » vous augmentez encore votre prime. Sachez toutefois que la prime ne dépassera jamais 70 % du montant de la facture.

Vous rénovez ?



Les primes à la rénovation vous sont accordées pour les travaux touchant les éléments suivants :

La toiture : remplacement de la couverture du toit, appropriation de la charpente, remplacement du dispositif de collecte des eaux ;

Les murs : assèchement, élimination de la mэрule, ventilation de la cave, mur instable, remplacement de supports tels que des hourdis ;

Les fenêtres : remplacement des châssis ;

L'installation électrique : sa mise en conformité.

Comme pour les primes énergie, le montant de la prime de base est majoré en fonction de la catégorie de revenu et du nombre d'enfant(s) à charge.

Comment obtenir la prime ?

Avant de vous lancer dans les démarches, vous devez respecter les conditions suivantes : votre habitation doit être affectée au logement depuis au moins 20 ans et les revenus de votre ménage sont inférieurs à 93 000 €. Si c'est le cas, vous pouvez entamer la procédure qui suit.

Quelques soit le type de prime demandé, vous devez renvoyer, **avant de commencer les travaux**, un formulaire « *avertissement préalable* » disponible auprès de votre écopasseuse, Martine Grogard.

Pour les **primes** « énergie », après l'envoi de ce formulaire, vous avez deux ans pour réaliser vos travaux. Quand ils sont terminés, vous avez **4 mois à dater de la facture finale** pour renvoyer votre demande de prime.

Pour la **prime à la rénovation**, suite à l'envoi de ce formulaire, un estimateur public viendra, gratuitement, visiter votre logement. Il établira la liste des travaux potentiellement subsidiés. Vous pourrez ensuite démarrer vos travaux. Quand ils sont terminés, vous avez **4 mois à dater de la facture finale** pour renvoyer votre demande de prime.

Sachez que la Commune octroie également, une prime à la rénovation qui varie de 225 à 750 € en fonction du montant des travaux. Ce montant est majoré de 150 € minimum par enfant à charge.

Votre maison est déjà économe en énergie ?



Votre logement dispose déjà d'une bonne isolation et d'une ventilation contrôlée. D'ailleurs vous consommez peu vu que votre chaudière est récente et elle est adaptée à vos besoins. Vous projetez d'installer des panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques pour réduire encore vos factures d'énergie.

Sachez que leur installation sur votre toit ne demande pas de permis d'urbanisme. Et ce pour autant que vous respectez les modalités du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire (CWATUPE) et que vous n'êtes pas dans un site classé. Je vous conseille de prendre contact avec le service urbanisme pour analyser votre situation.

L'installation de panneaux photovoltaïques vous permettra de réduire votre facture d'électricité. Il existe une prime, nommée « Quali watt », disponible pour les petites installations ayant une puissance inférieure à 10 kilowatts. Généralement, on estime qu'un ménage moyen a besoin de 4,3 kilo Watt crête (kWc).

La prime est calculée pour que le temps de retour sur investissement d'une installation type (3 kWc) soit de 8 ans maximum. Actuellement ce montant est de maximum 795 €/an. Cette prime est accordée pendant 5 ans pour les trois premiers kWc.

¹ Ce montant est valable du 1 janvier 2015 au 30 juin 2015 et varie selon le gestionnaire de réseau. Il est révisé semestriellement par la CWAPE.

En plus de cette prime, vous devez tenir compte des économies d'électricité que vous allez réaliser. En effet, quand vous ne consommerez pas ce que vous produisez, votre compteur tournera à l'envers.

Il existe également au niveau de votre commune, une prime de 150 € pour ce type d'installation. Elle est conditionnée par l'octroi de la prime de la Région wallonne.

Si vous le souhaitez, il est possible produire de l'eau chaude grâce à des panneaux solaires thermiques. La Région wallonne accorde également une prime. Elle est reprise dans le cadre des primes dites « énergie ». Le montant est de 1500 €. Votre commune accorde également une aide d'un montant de 300 € maximum. Elle est conditionnée à celle de la Région wallonne.

Le cumul des primes est autorisé pour autant qu'elles n'excèdent pas 75 % du montant total de l'investissement.

Vous construisez dans la commune ?

Comme vous avez pu le constater votre commune, n'est pas en reste pour vous accorder des primes. Et en plus, elles sont cumulables avec celles de la Région wallonne.

Si vous construisez, elle vous accorde 750 € augmentés de 500 € par enfant à charge. Le demandeur devra résider dans la commune au plus tard dans l'année qui suit l'achèvement du gros-œuvre.



Besoin d'un coup de pouce...

Réaliser des travaux, ça coûte ! Il est possible d'obtenir un prêt à 0% pour des travaux économiseurs d'énergie. Il est nécessaire d'en réaliser deux dont au moins un est économiseur d'énergie. Le montant du prêt est de maximum 30 000 €.

Vous avez besoin d'informations complémentaires sur l'une ou l'autre primes, vous pouvez prendre contact avec l'écopasseuse, Martine Grogard (permanence tous les lundis).

NOUVELLE RÉGLEMENTATION PEB, QUELS SONT LES CHANGEMENTS ?



Depuis le 1^{er} mai 2015, la réglementation PEB a changé. Cette modification ne concerne pas les exigences mais bien la procédure administrative.

Dès lors quand vous déposez un permis d'urbanisme pour une nouvelle construction, il doit être accompagné d'une **étude de faisabilité technique, environnementale et économique**.

Cette étude permet d'envisager les systèmes alternatifs de production d'énergie par rapport à un système classique. Elle devra étudier la possibilité à recourir aux technologies suivantes : le solaire thermique et photovoltaïque, la pompe à chaleur, le réseau de chaleur, et les générateurs de chaleur fonctionnant à la biomasse.

Avant le 1^{er} mai 2015, elle n'était demandée que si la superficie utile du bâtiment était supérieure à 1000 m². Maintenant elle sera exigée pour toute nouvelle construction quelle que soit la superficie. Le but de cette étude est de sensibiliser le maître d'ouvrage aux autres systèmes de production d'énergie plus respectueux de l'environnement.

Un autre changement, concerne le document PEB annexé à votre demande de permis. Avant, vous vous engagiez à respecter les exigences de la PEB via le formulaire d'engagement. Quinze jours avant de commencer vos travaux, vous remettiez au service d'urbanisme, une déclaration initiale reprenant de manière plus détaillée votre projet au regard de la réglementation PEB. Dorénavant, l'engagement est remplacé par **la déclaration initiale** que vous devez fournir à **la demande de permis d'urbanisme**.

Martine Grogard, Ecopasseuse
Albert André, Echevin du Logement

ACTUALITES DU CPAS

TROIS INFORMATIONS



LA STOUMOBILE

Si vous devez vous déplacer vers un hôpital, à une consultation médicale, chez le coiffeur, au magasin, à l'Administration Communale, rendre visite à une connaissance, ... la Stoumobile peut vous y conduire.

Avec l'arrivée des beaux jours, pourquoi ne pas organiser une petite sortie en groupe avec la Stoumobile ?

Pensez aux marchés de Spa et de Malmédy, qui se déroulent respectivement le mardi et le vendredi.

Merci de vous inscrire au 0478/48.00.14.

Renseignements au 080/29.26.84

REPAS À DOMICILE

Les personnes qui éprouvent des difficultés à préparer leurs repas peuvent faire appel au CPAS pour avoir chaque jour un repas livré à domicile.

Le repas est livré sous vide et peut être réchauffé par la personne qui livre les repas.

Le repas comprend, un potage, un plat principal et un dessert.

Le prix du repas est de 5.5€ pour les personnes qui bénéficient du statut BIM ou OMNIO et de 6€ pour les autres.

La distribution a lieu entre 11h30 et 13h du lundi au vendredi.

Vous pouvez moduler le rythme des livraisons durant la semaine ou demander aussi des repas pour le week-end.

Les repas doivent être commandés la veille de la livraison avant 9h.

Il suffit d'en faire la demande auprès de Mme Bacquelaine au 080/29.26.87.

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE



Vous hésitez à louer votre bien ? Pensez AIS

Une agence immobilière sociale (AIS) est une association qui agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à la recherche d'un logement. Son objectif principal est de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus du parc tant privé que public en vue de répondre à la demande de logements de qualité.

L'association (ré)introduit des logements salubres dans le circuit locatif au bénéfice des ménages à revenus modestes.

Tout propriétaire qui souhaite louer son bien situé dans les limites territoriales sans se tracasser de la gestion de la location peut faire appel à une AIS.

Le bien à louer doit respecter les critères minimaux de salubrité. Si le bâtiment n'est pas salubre, des travaux de mise en conformité devront être envisagés.

L'AIS garantit aux propriétaires :

- la recherche d'un locataire, la rédaction des baux, les états des lieux, le suivi des obligations locatives,...
- le paiement régulier des loyers ;
- la remise en état du logement en fin de location ;
- l'exonération ou réduction du précompte immobilier ;

Pour lutter contre l'inoccupation des logements, le Fonds du Logement wallon peut octroyer des prêts et des subventions ;

Ces aides sont destinées à la réhabilitation ou la restructuration de logements inoccupés. Elles sont octroyées aux propriétaires qui acceptent de confier, leur(s) logement(s) rénové(s), en gestion à une AIS.

L'AIS Ourthe-Amblève est située rue de la Heid 8a à 4920 Aywaille, et est accessible au public, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS, les mardis de 9h à 11h30 et jeudis de 13h à 15h30. Contact : 04 380 90 69 - 0473 52 01 01 - aisoa@hotmail.com.

Le service social
Ariane Bacquelaine
Liliane Doyen
Christel Houba
Sarah Pastor

Le Président,
Albert André

SÉCURITÉ-INCENDIE : CRÉATION DE LA ZONE DE SECOURS LG-5 - ZONE W.A.L.

Depuis le 1^{er} mai dernier, les services d'incendie de votre région ont été officiellement intégrés au sein d'une zone de secours (zone Lg-5) qui regroupe sept communes (Aywaille, Lierneux, Malmedy, Stavelot, Stoumont, Trois-Ponts et Waimes). Cette évolution du paysage des services de secours conduit vers une réorganisation des services mais n'apportera pas de profonds changements pour le citoyen hormis dans la recherche de l'efficacité. Dans les quelques lignes qui suivent, nous vous apportons des réponses aux questions les plus souvent formulées :

En cas d'intervention urgente, que dois-je faire ?

Le seul et unique numéro d'appel pour solliciter l'intervention des secours pour toute intervention est le 112. A cet égard, il est utile de rappeler qu'un appel précoce des secours permet de raccourcir un délai d'intervention qui peut parfois être perçu comme assez long par des personnes en détresse. Pour rappel, les appels directs effectués vers les casernes de pompiers n'ont plus d'utilité étant donné que le déclenchement des pompiers et ambulance est opéré de manière automatisée par le CS112. Ces appels directs engendrent d'office une perte de temps dans le déclenchement des secours.

En cas d'intervention non urgente comme une destruction de nid de guêpes, que dois-je faire ?

Les consignes sont identiques à celles reprises ci-dessus pour les interventions urgentes. Le numéro unique d'appel est le 112 même pour une mission non urgente comme la destruction d'un nid de guêpes. Le centraliste vous posera les questions utiles afin de collecter tous les renseignements et alertera le poste incendie compétent selon une procédure standardisée et informatisée.

Des pompiers d'autres services interviennent sur ma commune, est-ce normal ?

Oui. Le principe de l'aide adéquate la plus rapide est appliqué par le CS112 pour les interventions qui présentent un certain degré d'urgence. Dans ce cas, le poste incendie le plus rapide, sur base des informations contenues dans un logiciel, est envoyé sur les lieux ainsi que le poste territorialement compétent. Cette procédure permet de disposer des secours les plus rapides mais également d'avoir la garantie que des moyens suffisants en personnel et matériel sont envoyés sur les lieux.

Les interventions des pompiers sont-elles payantes ?

Certaines interventions sont effectivement payantes en vertu d'un Règlement de tarification des missions. Le transport en ambulance, la destruction de nids de guêpes, les pollutions, les fausses alertes résultant d'un

problème technique, les missions de prévention et la présence préventive des pompiers lors de manifestations font l'objet d'une facturation. Les interventions urgentes ne sont pas payantes.

J'habite loin d'une caserne de pompiers, que puis-je faire pour sécuriser mon habitation ?

Comme évoqué ci-dessus, le principe de l'aide adéquate la plus rapide sera appliqué lors d'un incendie. Toutefois, des mesures de prévention adaptées à votre habitation permettent :

- D'éviter l'apparition et la propagation d'un incendie ;
- D'évacuer rapidement votre habitation en cas de sinistre ;
- De réagir efficacement pour combattre un début d'incendie.

Des Conseillers en prévention (C.P.I.) ont été spécifiquement formés pour dispenser aux citoyens **des conseils et des recommandations (non obligatoires)** afin de sécuriser votre habitation. Cette fonction de C.P.I. ne doit pas être confondue avec les missions de prévention obligatoires exécutées par un technicien en prévention (T.P.I.) qui lui est chargé de rendre des avis ou de contrôler le respect des réglementations pour certaines catégories de bâtiments (établissements accessibles au public, bâtiments industriels, maisons de repos, logements multiples, bâtiments scolaires, ...).

Le placement idéal des détecteurs de fumée, le type d'extincteur le mieux adapté à votre habitation, la périodicité du contrôle d'une installation électrique, ... autant de questions qui méritent une réponse précise que le Conseiller en Prévention Incendie peut vous apporter. Celui-ci vous proposera **gratuitement** des conseils et la rédaction d'un rapport adapté à votre habitation.

Comment puis-je contacter les services administratifs de la zone de secours pour poser une question (facturation, conseillers en prévention, prévention obligatoire, ...) ?

Pour toute question ou demande de renseignements auprès de la zone de secours, veuillez contacter le centre administratif :

**ZONE DE SECOURS
WARCHE-AMBLÈVE-LIENNE**
c/o Major Luc BURETTE,
Commandant de zone
SUR LE MEEZ, 1
4980 TROIS-PONTS
ZONESWAL@GMAIL.COM

Cpt. Benoît LABIOUSE,
Directeur Prévention
et Communications
Opérationnelles

Major Luc BURETTE,
Commandant de zone

SÉCURITÉ

CAMBRIOLEURS

VOUS PARTEZ EN VACANCES ? CONSEILS POUR DÉCOURAGER LES CAMBRIOLEURS



Outre les alarmes, les mesures mécaniques, les mesures organisationnelles, voici quelques petits « trucs » pour partir en vacances l'esprit tranquille.

Avez-vous pensé au HOME-SITTING ?

Le concept du home-sitting est qu'une personne de confiance, ami, famille... vienne occuper votre maison pendant vos vacances. Ainsi, il y a des signes de vie dans votre habitation, ce qui dissuade fortement les cambrioleurs !

N'hésitez pas à faire appel à notre service « Police veille »

dans le cadre des surveillances habitations par votre maison de police. Pour rappel, vous remplissez un document reprenant la durée de votre absence, une personne de contact... et les patrouilles de police passent vérifier lorsqu'elles en ont l'occasion si tout est en ordre auprès de votre habitation.

Les formulaires de demande sont à votre disposition sur le site de notre zone de police (STAVELOT-MALMEDY) ou à l'accueil des différentes maisons de police.

Notre nouveauté : une carte postale particulière



Cette année, nous voulons encourager le citoyen à demander la contribution de ses voisins. Pour cela, nous avons fait réaliser une carte postale par l'école d'infographie de l'Athénée de MALMEDY. Lorsque vous remettez celle-ci à vos voisins, ils sont informés que vous êtes en vacances et que vous comptez sur eux pour jeter un coup d'œil sur votre habitation.



Au verso de la carte sont renseignées la durée de votre absence et vos coordonnées téléphoniques. Une mention est également présente pour demander à votre voisin de ne pas hésiter à contacter la police (101) en cas d'agissements suspects.

Si nous souhaitons impliquer de plus en plus la population, c'est parce que nous estimons que le voisin est un excellent gardien. Il est souvent présent et il connaît les lieux. Par sa proximité, nous pensons qu'il joue un rôle essentiel dans la prévention des cambriolages.

La carte postale ne remplace pas notre service « Police veille » mais elle vient en appui.

Le service de prévention de la zone de police compte sur la collaboration de ses collègues pour que ces cartes profitent à la population et soient utilisées à bon escient.

Comment se procurer ces cartes ?

Elles sont disponibles à l'accueil des maisons de police et peuvent aussi vous être remises lors de contacts divers entre les policiers et la population (quartier, patrouille, demande de visite techno...).

D'autres services peuvent être demandés à vos voisins.

Ces derniers ne sont pas mentionnés sur la carte mais par exemple pour donner une impression de vie dans votre habitation pendant votre absence, vous pouvez demander à vos voisins :

- de venir baisser et lever les volets
- mettre une voiture dans l'allée ou dans la rampe du garage
- pourquoi pas, tondre la pelouse
- relever le courrier, vider la boîte aux lettres

Petit conseil supplémentaire

pour terminer car une personne de notre zone vient d'être victime d'un fait au mode opératoire plutôt rusé...

Si vous laissez votre véhicule pendant vos vacances à proximité d'un aéroport, une gare... ne laissez pas vos documents de bord dans le véhicule ni tout autre document sur lequel figure votre adresse !

Et pour cause ! Nous avons constaté un vol sur notre région dans le cadre duquel les auteurs ont profité de la présence pendant plusieurs jours d'affilée d'une voiture devant un hôtel proposant des navettes jusqu'à l'aéroport de Zaventem. Après avoir brisé la vitre et s'être emparés de l'adresse du propriétaire de cette voiture (grâce au certificat d'immatriculation), les auteurs se sont rendus au domicile du vacancier.

Sur place, la maison était effectivement inoccupée ce qui profite bien aux cambrioleurs !

Fort heureusement, les châssis de fenêtres de bonne qualité ont résisté au tournevis utilisé par les malfrats qui sont retournés bredouilles.

Pour le service de prévention,
GILARD M-France, Inspectrice
Coordnatrice des conseillers en prévention vol
087/281870

www.policestavelotmalmedy.be
facebook : zone de police Stavelot-Malmedy
policemdy.prevention@gmail.com



LA « CARAVANE ALPI » CONTINUE D'ACCOMPAGNER LES FUTURS INDÉPENDANTS DANS LA MISE EN PLACE DE LEUR PROJET

En 2013, un programme d'accompagnement de nouveaux créateurs d'entreprise était proposé par ALPI (Actions Locales pour Indépendants) via la Maison de l'Emploi de Stavelot - Stoumont - Trois-Ponts. Le succès de cette action nous a amenés à renouveler l'opération.

L'édition 2015 s'est achevée le jeudi 28 mai. Neuf futurs indépendants ont participé à cette session avec des projets de tout horizon : ouverture d'un magasin Bio, service de

consultance en coopération et développement, coaching en développement personnel, service d'accompagnement pour les enfants en difficulté scolaire, ouverture d'un restaurant et d'un « dîner US », service d'assistance en gestion administrative, service de nettoyage de vitres.

L'ensemble des projets émanaient des régions de Stavelot, Malmedy, Stoumont, Lierneux et Ovifat.

Durant 14 journées de formation, les futurs indépendants ont analysé la viabilité de leur projet, rédigé un plan d'affaires, un plan financier et une étude de marché. Ils ont également déterminé un seuil de rentabilité, défini une stratégie commerciale et marketing.

Suite à cette session, cinq indépendants continuent à bénéficier d'un accompagnement individuel dans la mise en place de leur projet ; un potentiel élevé et/ou une rentabilité suffisante ayant été démontrés.

Les résultats de 2015 sont donc positifs et permettent d'envisager l'édition 2016.

Futurs porteurs de projet, n'hésitez pas à vous manifester !

Marie Monville
Échevine de l'Emploi

Edah NANIC
Conseiller ALPI
enanic@e-alpi.be

HISTOIRE

MARIA ISOTOV



RETOUR VERS LE PASSÉ

En décembre 2009, je vous relatais, dans le bulletin communal, les travaux de restauration de tombes abandonnées d'immigrés russes, installés à Chevron au milieu du XXème siècle.

J'écrivais qu'« une commune respectueuse de sa population est aussi respectueuse de ses morts. »

C'est dans cet esprit que Pascal Dumont, notre fossoyeur, et Stéphan Siva remirent en état une dizaine de tombes orthodoxes qui gisaient à l'abandon, réalisant ainsi le parterre des Russes. Parmi elles, celle de Monsieur Isotov.

Maria Isotov, sa petite fille qui réside à Hawaï, a pu lire cet article qui lui fut communiqué par une amie Tchécoslovaque, résidant en Norvège.

A la recherche de ses racines, Madame Isotov décida de revenir là où son aïeul vécut et c'est ainsi que nous pûmes la recevoir il y a quelques mois.

Je vous invite à lire ci-dessous le compte rendu de sa visite à Chevron.

Philippew Goffin

Rapport de la visite de Maria ISOTOV au cimetière de Chevron-Stoumont en 2014

En 2014, au cimetière de Chevron, s'est rassemblé un petit groupe de visiteurs appartenant à plusieurs générations, aux origines familiales variées (étaient ainsi représentés les États-Unis, la Russie, la Norvège, la Belgique, les Pays-Bas, l'Irlande, l'Australie... soit l'Europe et l'Océanie, jusqu'aux lointaines îles Hawaï) et s'exprimant en langues différentes. Ce rendez-vous avait pour but de réunir les participants sur la tombe d'un ressortissant russe du nom d'Isotov: après avoir vécu à Bru dans les années cinquante, celui-ci décéda en 1960 et fut inhumé dans le cimetière de Chevron.

C'est plus précisément à l'hôtel « Chanteclair » (situé à Bru) que résida Monsieur Isotov. Il y était hébergé en tant que réfugié russe: un programme avait en effet été conçu après-guerre en faveur des Européens de l'Est qui ne pouvaient être rapatriés dans leur pays, parce qu'ils y encouraient, de la part du régime de Staline, la menace d'être envoyés dans un camp

HISTOIRE

MARIA ISOTOV

de prisonniers et même pire encore. Dès que la rumeur de ces exactions parvint aux Alliés, il fut mis fin aux rapatriements. Près d'un million de personnes déplacées se retrouvèrent ainsi dans une position d'attente en Europe de l'Ouest, avec l'espoir de pouvoir s'expatrier vers les Etats-Unis, l'Australie ou d'autres pays encore. Une séquelle de la Seconde Guerre peu connue et qui est étroitement liée à l'état de guerre froide qui commença à sévir dans le monde, dès la fin des années 40.

Composition du groupe des participants à la cérémonie d'hommage

- Monsieur Lespagnard et son épouse (de la commune de Ferrières) qui nous ont servi de guides à Bru (où monsieur Lespagnard était domicilié au moment des faits) et dans ses alentours.
- Le docteur Van den Neucker, le médecin traitant des réfugiés russes : il nous révéla que Monsieur Isotov, qui n'avait jamais été malade, ne vint le consulter qu'une seule fois. Le jour d'après, celui-ci mourait d'un infarctus.
- Monsieur Philippe Goffin, Echevin, et Monsieur Pascal Dumont, fossoyeur, qui représentaient la commune de Stoumont. Grâce à celle-ci, il y a quelques années, fut restaurée la section du cimetière de Chevron dédiée aux réfugiés russes. Récemment encore notre commune fit individualiser les sépultures de Monsieur Isotov et de ses compatriotes.
- De Hawaï où elle habite, nous était venue Maria, la petite-fille de Monsieur Isotov. Elle était accompagnée d'une amie qui réside actuellement en Norvège : Madame Patricia Ciao, descendante d'une famille de réfugiés originaire, quant à elle, de Tchécoslovaquie.

Étaient aussi présents :

- Hans et Helen Koevoet-Tellers, qui ont accueilli Maria et Patricia dans leurs chambres d'hôtes « Shamrock » à Bierleux-Haut.
- Monsieur Orban (membre du CRIBA), de Grand-Halleux.
- André Bodeux, de Rahier.

Ajoutons que, préalablement à cette manifestation, Mme Nicole Gilson (de Chevron) et son frère nous avaient fourni de plus amples renseignements concernant les ressortissants russes qui furent hébergés à Bru-Chevron. Ils nous ont aussi présenté des cartes postales de l'époque.

La cérémonie

Le rendez-vous au cimetière eut lieu à midi. Maria Isotov avait quitté sa lointaine île d'Hawaï pour venir recueillir des informations sur ce que fut le parcours de vie de son grand-père. Celui-ci était parti de Russie et, après avoir survécu à la Révolution ainsi qu'aux deux Guerres Mondiales, il avait atterri à Bru-Chevron. Là, dans l'attente de son départ pour les Etats-Unis, où ses proches parents s'étaient installés dès avant les années soixante, il avait placé son espoir dans l'assistance que lui apporteraient, à cet effet les Nations-Unies ainsi que les organes (anti-communistes) de soutien aux réfugiés russes, tels que la Fondation Tolstoï. Las ! Sa mort prématurée en décida autrement.

En présence des différentes personnes qui l'accompagnèrent au cimetière, Maria Isotov pria pour son grand-père défunt avant de fleurir sa tombe.

Ainsi donc, a-t-elle pu ajouter une pièce au grand puzzle de son histoire familiale tout empreinte de déboires et de coups du sort, et, devant la concession collective où sont ensevelis plusieurs ressortissants russes, dont son grand-père, elle a pu prendre conscience plus que jamais de ce que furent la vie tourmentée de son grand-père et l'exil de sa famille aux Etats-Unis.

Maria a prévu de poursuivre en Russie, en Europe et aux Etats-Unis, ses recherches concernant la généalogie de la famille Isotov.

Stoumont

Pour avoir procédé à la restauration des tombes russes et des croix orthodoxes qui y sont plantées, la commune de Stoumont et son équipe de fossoyeurs méritent assurément d'être complimentées. Ainsi ont-elles rempli un rôle crucial pour la préservation de cet important lieu de mémoire : celui-ci, en effet, nous invite à nous souvenir de ce que furent certaines des douloureuses séquelles de l'après-guerre et, en même temps, il nous rappelle que, pour les réfugiés, à Bru-Chevron s'ouvrit la perspective de mener une vie nouvelle, loin de leur pays.

C'est ainsi que, quelque temps après le décès de son mari, Madame Isotov quitta Chevron et rejoignit ses proches parents aux Etats-Unis.

En 1966, la plupart des immigrés russes avaient quitté la Belgique pour les Etats-Unis. Quelques-uns toutefois s'établirent chez nous et s'intégrèrent à la société belge.

La communauté russe a laissé peu de traces dans la région de Bru-Chevron. La section du cimetière de Chevron qui est dédiée aux réfugiés russes peut être considérée comme un des plus remarquables points de repère à propos de ce tragique épisode de l'histoire contemporaine.

Adieux

Après la cérémonie, les participants s'en repartirent, chacun selon son chemin : qui pour Hawaï, qui pour la Norvège, qui encore pour les Pays-Bas. Dans la paix, dans la liberté et chacun de son plein gré, contrairement à Monsieur Isotov qui, lui, n'avait pas eu cette possibilité. Quant à eux, les « Ardennais » présents à la manifestation sont restés sur place comme les gardiens de l'histoire : c'est à eux qu'il reviendra de perpétuer le souvenir de la présence russe à Chevron après-guerre.

Dorénavant, Chevron occupera une place spéciale dans le cœur de Maria ISOTOV : là en effet l'histoire de sa famille a laissé son empreinte.

Erik van der HOEVEN
Hans KOEVOET
André BODEUX

Demande

Ceux qui disposeraient de plus amples informations à propos de la communauté russe en Belgique peuvent, s'ils le souhaitent, nous les communiquer par e-mail à l'adresse shamrock@skynet.be

DÉCEMBRE 44 – DÉCEMBRE 2014 – 70^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Inauguration d'une stèle, en hommage aux victimes civiles, à CHENEUX

Discours prononcé par le Bourgmestre

Mesdames, Messieurs,
Chers représentants des familles,
Chers vous tous,

Au nom de l'Administration communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents, permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre présence nombreuse, en cet après-midi dédié à la mémoire !

Cette année 2014 a été le cadre de très nombreuses commémorations organisées, sous formes diverses, au travers des villes et communes de notre pays.

Commémorations du 100^{ème} anniversaire du début de la Grande Guerre, commémorations du 70^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Ces manifestations ont le plus souvent pour objet de rendre hommage aux combattants et c'est très important.

Après Meuville en septembre dernier, le Collège communal a souhaité saisir l'opportunité de cette programmation pour, à nouveau, faire mémoire aux civils. Civils que de nombreux récits, axés sur la stratégie militaire et les combats, ont souvent tendance à oublier mais qui, nombreux, ont été victimes de ces atrocités, marquant ainsi profondément et à tout jamais, de nombreuses familles.

Le tragique événement qui nous rassemble ce jour en est la parfaite illustration :

Léa Goffinet et sa famille habitent à Monceau.

En ce mois de décembre 1944, leur maison d'habitation, jonchée de nombreux blessés est transformée en véritable hôpital de campagne, les soldats morts étant entassés dans une remorque dans la cour de la ferme.

Aussi, la famille reçoit l'injonction des soldats américains de quitter Monceau et de rejoindre Beauloup.

A cette époque, Maurice, l'un des fils de René et Léa, est prisonnier en Allemagne.

Léa est très inquiète car elle apprend que les Américains bombardent le territoire de l'envahisseur.

Le facteur, René Kolm, lui signale que du courrier en provenance de l'Allemagne est arrivé au bureau de poste de La Gleize.

Angoissée et impatiente, Léa décide de prendre la direction de la poste accompagnée de sa fille Betsy, alors âgée de 8 ans.

En chemin, elles rencontrent Maria Hulot et sa fille Renée qui se dirigent également vers La Gleize. Elles cheminent ensemble.

Il y a 70 ans, le 18 décembre 1944, à cet endroit précis, un tir de «balayage» en provenance de la mitrailleuse du char de tête de la colonne tue Maria, sur place.

Blessée, Léa veut se réfugier, avec Betsy, sous le petit pont et «tombe nez à nez» avec des soldats allemands, Ceux-ci les repoussent dehors en ricanant.

A l'extérieur, une mitrailleuse, en feu, explose et blesse mortellement Léa.

La petite Betsy escalade, à toutes jambes, la colline pour annoncer la tragédie qui plonge les deux familles dans une immense tristesse.

Léa décède le lendemain. Pol est alors âgé de 10 ans.

En cette même semaine de décembre 44, ici à Cheneux, quatre autres civils tomberont sous les balles de l'envahisseur, je cite :

Eve (Maria) Goffinet - Jules Dumont - Joseph Boreux et Jules Forêt

Dans le contexte socio-économique que nous connaissons en Europe aujourd'hui, se souvenir, perpétuer la mémoire et accroître notre vigilance, prennent toujours plus de sens.

L'inauguration de cette stèle témoigne de notre VOLONTE mais aussi et surtout de notre DEVOIR.

Maintenant, place au recueillement.

Merci encore pour votre présence.

Avant de vous convier à prendre le verre de l'amitié, permettez-moi de remercier également :

- Monsieur Christian Counet, pour la réalisation de la plaque commémorative
- Notre Echevin, Philippe Goffin et le service des travaux
- Notre Echevine, Marie Monville, pour la coordination de ces trois journées
- Les représentants des Associations Patriotiques qui, toujours, répondent présents à nos invitations
- Les membres du Royal Syndicat d'Initiatives de La Gleize, pour leur investissement

Merci pour votre attention.

Didier Gilkinet
Bourgmestre

UN CENTRE CULTUREL POUR STOUMONT ?

Vous en aurez sans doute eu vent, depuis quelques mois, les échanges s'intensifient entre la commune de Stoumont et le centre culturel de Spa. C'est en effet suite à l'entrée en vigueur du nouveau décret sur les centres culturels, en janvier 2014, qu'a germé l'idée de créer de nouvelles synergies et un rapprochement entre ces deux entités. Ce décret permet en effet aux institutions existantes et reconnues de collaborer avec les communes limitrophes ou avoisinantes ne disposant pas encore d'un centre culturel.



Les missions d'un centre culturel

De par sa vocation, le centre culturel assure diverses missions de base, notamment la mise en place d'activités répondant à des demandes spécifiques (actions citoyennes dans les écoles, cours pour adultes, stages pour enfants, conférences diverses...) ou encore des aides services aux associations locales (prêt de matériel, soutien technique et logistique...).

Au-delà de ces actions déjà bien connues, le centre culturel a pour mission de **développer la culture PAR, AVEC et POUR la population de la commune...** en d'autres termes, développer la capacité d'analyse, d'action, de débat et d'imagination de la population. Voici les objectifs que le centre culturel ambitionne d'atteindre en recourant à la démarche participative et en construisant des projets **en association avec les opérateurs culturels existants.**

Le centre culturel rassemble au travers de ses différentes instances (Assemblée générale, Conseil d'administration, Conseil d'Orientation) les associations du territoire, les acteurs institutionnels (la commune et la Province de Liège) et toute autre personne habitant la commune soutenant le projet.



En route vers une reconnaissance...

Un projet de centre culturel commun pour les communes de Spa, Stoumont et Jalhay est aujourd'hui visé. Notre commune pourrait ainsi disposer d'une structure professionnelle et solide pour nous épauler et agir sur l'ensemble du territoire de Stoumont, en tenant compte de sa diversité et de ses spécificités. A terme, cette reconnaissance signifie aussi davantage de moyens d'action et de subsides.

Dans le cadre de cette démarche de reconnaissance, le nouveau décret nous amène à réaliser prochainement une analyse territoriale sur la commune de Stoumont :

- en allant à la rencontre des citoyens par le biais d'actions culturelles afin de récolter leur parole, leur vécu ;
- en analysant ces résultats au sein du conseil d'orientation afin de dégager des enjeux communs ;
- en opérant des choix et proposant une série d'actions culturelles en réponse aux enjeux identifiés.

Il est dès lors possible que dans les prochaines semaines, vous soyez amenés à participer à l'une des actions planifiées sur notre territoire.

Notre dossier de reconnaissance devrait être déposé au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi qu'à la Province de Liège pour le 30 juin 2016. La période d'examen du dossier par les services du Gouvernement ne devrait pas dépasser 18 mois. Nous espérons ainsi obtenir une réponse pour le premier trimestre 2018.

Durant cette période d'agrément, le centre culturel de Spa s'engage à réaliser les différentes étapes de l'analyse territoriale, à constituer une section stoumontoise du conseil d'orientation et à remplir au mieux les demandes culturelles dans la mesure de ses moyens.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

DE LA COMMUNE DE STOUMONT JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2015

En juillet...

- ▶ Jeudi 09 juillet à Chevron : **Goûter des 3x20 (pour les membres)** - à 15h00, salle Cercle St-Paul.
Organisation et infos : Les 3x20 de Chevron - 0498/77 34 03 - rikgoyens@gmail.com
- ▶ Dimanche 12 juillet à Lorcé : **Marche ADEPS** - à 9h00, salle l'Union Crelle.
Organisation et infos : Asbl Union Crelle - 0498/24 97 02 - www.unioncrelle.be
- ▶ Du mercredi 22 au vendredi 24 juillet à Stoumont : **Stage cuisine pour les 16-77 ans** - De 9h à 16h (possibilité d'internat), à Route de l'Amblève, 56.
Organisation, réservations et infos : Le Fagotin asbl 080/78 63 46 - info@fagotin.be - www.fagotin.be
- ▶ Du samedi 25 juillet au dimanche 26 juillet à Stoumont : **Fête de la Sainte-Anne** - Samedi : Brocante (emplacements gratuits mais réservation obligatoire). Dimanche : Messe à la Chapelle, apéritif. Souper : cochon à la broche. Organisation et infos : Comité des fêtes de Stoumont - 0494/88 78 41 - comitestoumont@hotmail.fr
- ▶ Du samedi 25 juillet au dimanche 02 août à La Gleize : **Tournoi de tennis AFT - Critérium Décathlon**. Inscriptions et infos : Asbl TC La Gleize : M. J.-L. Blaise - 0474/99 03 85 - www.tournoi.org
- ▶ Du samedi 25 juillet au dimanche 02 août et du samedi 1er août au dimanche 09 août à Chevron : **Tournoi de tennis AFT - Critérium Décathlon**.
Inscriptions et infos : Asbl TC Chevron : M. A. Nissen - 0479/46 55 89 - www.tournoi.org - www.tcchevron.be
- ▶ Dimanche 26 juillet à Rahier : **Marche ADEPS** - A l'ancien Château de Rahier. Organisation et infos : Asbl les Amis de l'ancien Château de Rahier - 0472/65 63 01 - www.chateauderahier.be
- ▶ Dimanche 26 juillet à Stoumont : **Sauvegarde de la biodiversité - Arrachage manuel de massifs de balsamines de l'Himalaya sur un affluent de l'Amblève** - de 13h30 à 16h30, Roua 10.
Organisation, inscriptions et Infos : PCDN de Stoumont - 080/78 66 43 - marie-francoise.perat@stoumont.be

En août...

- ▶ Du samedi 1er août au lundi 03 août à Rahier : **Les Aoûtiennes** -
Organisation et Infos : Asbl Loisirs et Jeunesse - www.ljr.be
- ▶ Samedi 1er et dimanche 02 août aux Forges : **19e grande brocante** - de 8h à 18h.
Organisation, inscriptions et Infos : Mme Potelle - 086/43 31 60 et 086/43 39 51
- ▶ Dimanche 02 août à Rahier : **Messe en wallon en plein air (Aoûtiennes)** - à 10h30.
Organisation et Infos : M. l'Abbé P. Geenen - 086/21 34 91 - paulgeenen1@gmail.com
- ▶ Dimanche 02 août à Chauveheid : **Balade «nature et imaginaire»** - de 14h à 17h30.
Organisation, inscriptions et Infos : PCDN de Stoumont - 0474/63 05 96 - marie-francoise.perat@stoumont.be
- ▶ Lundi 03 août à Rahier : **Messe des défunts** - à 10h30.
Organisation et Infos : M. l'Abbé P. Geenen - 086/21 34 91 - paulgeenen1@gmail.com
- ▶ Samedi 15 août à Rahier : **Barbecue géant** - Organisation et Infos : Asbl Loisirs et Jeunesse - www.ljr.be
- ▶ Du samedi 15 août au lundi 17 août à La Gleize : **48 heures de La Gleize** - Samedi : à 19h, barbecue géant. Dimanche : de 15h à 18h, spectacles de marionnettes - à 16h30, concerts - à 21h, bal. Lundi : à 14h30, Cortège folklorique et vieux marché - à 20h30 : Cramignon et feu d'artifice - à 22h : Bal. Organisation et Infos : Asbl le Wérihay - 080/78 59 82 - yvon.gabriel@skynet.be
- ▶ Du vendredi 21 août au dimanche 23 août à Habiémont : **Fête du village** - Vendredi : à 20h, soirée jeux. Samedi : à 8h, exposition de petites machines et brocante - de 10h à 18h, exposition de maquettes (entrée gratuite) - à 20h, soirée « Caraïbes ». Dimanche : à 9h45, marche apéritive (9 km) - à 12h, dîner et animations.
Organisation et Infos : Asbl Comité des Fêtes - 0478/21 58 01 - habiemont@gmail.com
- ▶ Du samedi 22 août au dimanche 30 août à Chevron : **Tournoi de tennis pour jeunes - Volvo Tour**.
Inscriptions et infos : Asbl TC Chevron : M. A. Nissen - 0479/46 55 89 - www.tournoi.org - www.tcchevron.be

CULTURE

AGENDA DES MANIFESTATIONS

- ▶ Dimanche 23 août à Habiémont : **Messe de la fête** – à 10h30, à la Chapelle de Habiémont.
Organisation et Infos : M. l'Abbé P. Geenen – 086/21 34 91 – paulgeenen1@gmail.com
- ▶ Du lundi 24 août au vendredi 28 août à Moulin du Ruy : **Stage résidentiel pour adultes porteurs de handicap : Rencontre avec le cheval et la nature** – à Heilrimont n°43. Organisation et infos : Asbl L'autrémoi, Heilrimont 47 - 0474/19 37 96 - 0491/61 09 70 - lautremoi.asbl@gmail.com - www.lautrémoi.org
- ▶ Du vendredi 28 août au dimanche 30 août à Chauveheid : **Fête du village** –
Organisation et Infos : Comité des fêtes – hadelin.hainaut@skynet.be
- ▶ Dimanche 30 août à Chauveheid : **Messe de la fête** – à 10h30, à la Chapelle Saint Gilles.
Organisation et Infos : M. l'Abbé P. Geenen – 086/21 34 91 – paulgeenen1@gmail.com
- ▶ Dimanche 30 août à Stoumont : **Jardins ouverts : Visite de jardins au naturel** – de 10h à 17h.
Organisation, inscriptions et Infos : PCDN de Stoumont – 0491/07 07 20 – marie-francoise.perat@stoumont.be

En septembre...

- ▶ Samedi 05 septembre à Rahier : **Concert de musiques du monde** – A 20h, à l'ancien Château de Rahier.
Organisation et infos : Asbl les Amis de l'ancien Château de Rahier – 0472/65 63 01 – www.chateauderahier.be
- ▶ Du samedi 05 septembre au dimanche 06 septembre à Lorcé : **Fête du village** –
Organisation et infos : Asbl Union Crelle – 0498/24 97 02 – www.unioncrelle.be
- ▶ Samedi 12 septembre à Stoumont : **Rêveries du matin** – Atelier conte pour les 0-3 ans accompagnés d'un adulte – à 10h, rdv à la bibliothèque de Stoumont – Organisation, inscriptions et infos : Bibliothèque de Stoumont – Mme N. Bonmariage : 080/29 26 89 – bibliotheque@stoumont.be
- ▶ Samedi 12 septembre à Rahier : **Journées du Patrimoine : D'un monde à l'autre (1713-1830)** – A l'ancien Château de Rahier. Organisation et infos : Asbl les Amis de l'ancien Château de Rahier – 080/78 58 05 – www.chateauderahier.be
- ▶ Dimanche 13 septembre à Rahier : **Brocante** - Organisation et infos : Asbl les Amis de l'ancien Château de Rahier – 080/78 58 39 et 080/78 58 63 (en soirée) – www.chateauderahier.be
- ▶ Jeu de 24 septembre à Chevron : **Dîner d'automne des 3x20 (pour les membres)** - à 12h00, salle Cercle St-Paul.
Organisation et infos : Les 3x20 de Chevron – 0498/77 34 03 – rikgoyens@gmail.com

Et toute l'année...

- ▶ Tous les lundis de 18h à 20h30 et jeudis de 13h30 à 16h à Stoumont : **Atelier tricot-papote** – Organisation et infos : Bibliothèque de Stoumont – Mme N. Bonmariage : 080/29 26 89 – bibliotheque@stoumont.be
- ▶ Dès septembre, tous les lundis de 18h15 à 19h30 et les mercredis de 18h à 19h30 à La Gleize : **Entraînement de tennis de table pour enfants et débutants** - Organisation et infos : TT La Gleize – M. P. Ramos : 0497/54 36 24 – ramosblaise@hotmail.com
- ▶ Dès septembre, tous les mercredis de 19h30 à 21h15 à La Gleize : **Entraînement de tennis de table** - Organisation et infos : TT La Gleize – M. P. Ramos : 0497/54 36 24 – ramosblaise@hotmail.com
- ▶ Tous les mercredis à partir de 17h et tous les dimanches à partir de 15h à Stoumont : **Pétanque** – 6 terrains à disposition à la plaine de jeux de Stoumont près du cimetière. Organisation et infos : Club des Pétanqueurs de Stoumont – M. A. André : 0495/11 36 88
- ▶ Dès septembre, tous les mercredis à Rahier : **Activités du mercredi après-midi : Atelier, multiactivité, nature, multisport, rythme-danse, ...** : de 13h à 17h30, à l'Ecole de Rahier. Organisation, réservations et infos : ATL : 0471/88 00 51 – anne.lejeune@stoumont.be
- ▶ En juillet et en août de 14h à 17h à Lorcé : **Atelier de couture** – Enfants, ados - A vos machines, fils, tissus et créations, à Bierny 27. Organisation et infos : Mme C. Lefort : 080 / 39 99 60 – 0494/13 31 94 – mademoiselle.cathy@skynet.be - http://mademoiselle-cathy.blogspot.be/

CULTURE

AGENDA DES MANIFESTATIONS

- ▶ Tous les lundis à Stoumont : **Bricolage Jouets** – le don de jouets est le bienvenu dès 14h, à Village 31, à la salle de l'École des Filles. Organisation et infos : A. Pianezze : 080 / 39 83 62 – 0476 / 43 48 89.
- ▶ Dès le 07 septembre, tous les lundis à Moulin du Ruy : **Hip-Hop enfants** – à 17h, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com
- ▶ Dès le 07 septembre, tous les lundis à Moulin du Ruy : **Hip-Hop ados** – à 18h à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497 / 06 08 61 – bobsgym@hotmail.com
- ▶ Dès le 07 septembre, tous les lundis à Moulin du Ruy : **Afro- Hip-Hop adultes** – à 19h à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497 / 06 08 61 – bobsgym@hotmail.com
- ▶ Dès le 07 septembre, tous les lundis à Moulin du Ruy : **Rock'n roll** – à 20h15 à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497 / 06 08 61 – bobsgym@hotmail.com
- ▶ Dès le 07 septembre, tous les mardis à Moulin du Ruy : **Bollywood - Danse orientale** – à 20h15, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com
- ▶ Dès septembre, tous les troisièmes jeudis du mois à Moulin du Ruy : **Cours d'art floral** – réaliser des compositions florales variées au fil des saisons, à 19h30, à la Salle La Vallonia. Organisation et infos : Madame Detaille : 0499 / 34 52 99 – 086 / 43 40 09.
- ▶ Dès le 07 septembre, tous les mercredis à Moulin du Ruy : **Yoga** – à 9h30, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com
- ▶ Dès le 07 septembre, tous les jeudis à Moulin du Ruy : **Eveil rythmique petits (4 à 6 ans)** – à 17h, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com
- ▶ Dès le 07 septembre, tous les jeudis à Moulin du Ruy : **Funky enfants** – à 18h, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com
- ▶ Dès le 07 septembre, tous les jeudis à Moulin du Ruy : **Body sculpt** – à 19h30, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com
- ▶ Tous les jeudis à Stoumont : **Joueurs de Whist** – à 19h30, à Village 31, à la salle de l'École des Filles. Organisation et infos : M. Dumont : 080/ 78 54 51.
- ▶ Dès septembre, tous les derniers mardis du mois à Lorcé : **Cours d'art floral** – réaliser des compositions florales variées au fil des saisons, à 19h30, à la Salle de l'Union Crelle. Organisation et infos : Madame Detaille : 0499 / 34 52 99 – 086 / 43 40 09.
- ▶ Tous les samedis à Stoumont et ailleurs : **Marches** – à 13h45, à des points de départ annoncés. Organisation et infos : Les Marcheurs de Chevron : 043/69 33 61 - 080/86 37 32 - www.lesmarcheursdecheyron.blogspot.be.
- ▶ **Cours de cuisine et de pâtisserie pour les adultes à Moulin du Ruy** : Des cours de cuisine pour apprendre les trucs et astuces culinaires, mais aussi l'occasion de faire des rencontres dans une ambiance conviviale et détendue: vous cuisinez entrée, plat et dessert avec les conseils d'un chef expérimenté, et vous dégustez ensuite les mets – à Moulin du Ruy 27. Organisation et infos : Vivacook – 0489/56 57 57 – info@vivacook.be. - www.vivacook.be
- ▶ **Balades à dos d'âne à Stoumont** : Tous les jours sur réservation, à Roua 10. Organisation, réservations et infos : Le Fagotin asbl : 080/78 63 46 – info@fagotin.be - www.fagotin.be
- ▶ **L'hippothérapie autrement** : Séances d'hippothérapie (individuelles ou collectives) durant toute l'année. Journées découvertes du cheval à la demande et durant toute l'année. Stages d'intégration visant le rencontre entre des enfants porteurs d'handicaps, des enfants valides et du cheval (durant les vacances scolaires). Des accompagnements snoezelen à la demande et durant toute l'année. Des initiations à l'accompagnement snoezelen pour les professionnels à la demande et durant toute l'année. Organisation et infos : Asbl L'autrémoi, Heilrimont 47 - 0474/19 37 96 - 0491/61 09 70 - lautremoisbl@gmail.com - www.lautrémoi.org

Les informations pour les organisations peuvent être envoyées par courriel à stephan.godart@stoumont.be ou par courrier à l'administration communale. Vous pouvez remplir le formulaire de vos activités sur notre site www.stoumont.be. Vos informations seront directement répertoriées dans l'agenda. La commune de Stoumont ne peut être portée responsable de toute modification apportée ultérieurement par les organisateurs ni des erreurs ou omissions. Editeur responsable : Administration communale, Route de l'Amblève 41 à 4987 Stoumont
Tél : 080 29 26 50 Fax : 080 29 26 69 Site : www.stoumont.be

PATRIMOINE

JOURNEES DU PATRIMOINE

JOURNEES DU PATRIMOINE 2015

– D'UN MONDE A L'AUTRE OU LES ANNÉES

1713-1830

« L'ancienne Principauté de Stavelot et au-delà »

Que découvrir à Stoumont ?

Lorcé : le choc des libertés dans un petit coin d'Ardenne

Cette année, c'est le village de Lorcé qui sera mis à l'honneur. C'est en effet dans cette contrée que le dernier dimanche d'août 1789 s'enclenche le premier acte de contestation dans la Principauté de Stavelot-Malmedy. Les excès des moines et mayeurs héréditaires, la pauvreté du sol et la dureté du climat amènent les premiers soulèvements dans ce coin d'Ardenne. **L'histoire de cette petite communauté rurale empreinte d'un esprit révolutionnaire vous sera évoquée lors d'une balade animée à travers les rues du village.** Celle-ci vous permettra de porter un regard neuf sur les témoignages architecturaux du XVIII^e et du début XIX^e siècle (fermette, presbytère, église, ancienne maison forte avec ses dépendances) et de découvrir quelques personnalités locales.

Programme général

Samedi 12 septembre 2015 à 20h à l'ancien château de **Rahier**

Conférence introductive par Emmanuel GREGOIRE, historien de l'art

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2015 DE 8H À 18H

Circuit : « Par les chemins gourmands du Patrimoine sur les communes de Lierneux, Trois-Ponts, Stoumont »

3 FORMULES AU CHOIX

1 Parcours pédestre (12 km) (inscription souhaitée)

8h00 Rendez-vous à Grand-Heid : explications historiques sur la Maison Close.

8h30 Départ pour Noirefontaine (pédestre - 8 km) : visite commentée + dégustation XVIII^e siècle

11h30 Départ pour Basse-Bodeux (4 km)

12h30 Repas XVIII^e siècle à Basse-Bodeux (réservation obligatoire) suivi d'animations diverses durant tout l'après-midi « à la découverte de cette époque » dans le cadre de la kermesse au village (jeux populaires, histoires d'Ardenne, musique, jeu d'orgues, rôles en wallon...)

13h30 Visite commentée de l'église de Basse-Bodeux (durée 1h)

14h30 Départ en bus pour Lorcé

15h00 Balade guidée et animée dans le village de Lorcé (durée 1h00)

16h00 Goûter à la salle de Lorcé (bouquettes)

16h45 Retour à Grand-Heid

2 Parcours en bus (45km) (places limitées - inscription obligatoire)

9h45 Départ de l'église de Lierneux

Stations à Grandheid – Noirefontaine – Basse-Bodeux – Lorcé

17h00 Retour à Lierneux

3 Participation libre aux visites guidées

Grand-Heid : 8h – 9h – 10h (durée 20 min)

Noirefontaine 11h – 12h30 (durée 45 min)

Basse-Bodeux : 11h – 13h30 – 16h30 (durée 1h)

Lorcé : 15h00 – 16h30 (durée 1 h)

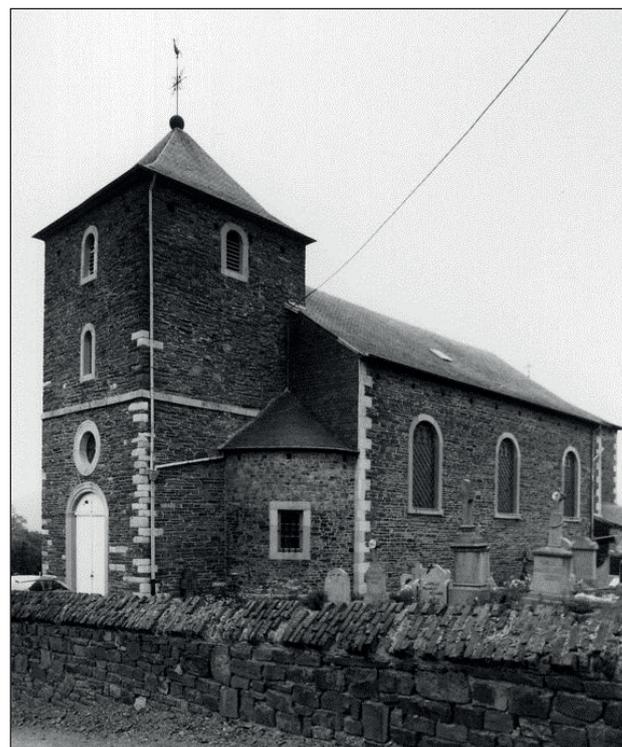
Concert de clôture « Musique aux chapelles » en l'église de Basse-Bodeux à 18h

Le 18^{ème} siècle mis à l'honneur au travers de talentueux musiciens.

Une organisation de l'asbl Les jardins d'Elise

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS POUR LE 6 SEPTEMBRE
AU PLUS TARD : Office du Tourisme de Stoumont :
080/29 26 80

Marie Monville
Echevine de la Culture





LES NOUVELLES DU PCDN

Pour l'année 2014, les bénévoles du PCDN ont encore bien travaillé. Voici différentes thématiques que les groupes ont mises en œuvre.

- Atelier de création d'une butte de permaculture avec un animateur
- Différents ateliers de découverte des plantes sauvages avec une animatrice
- Visites de jardins au naturel
- Arrachage des plantes invasives en collaboration avec le contrat rivières
- Semaine de l'abeille et du plan maya: inauguration du rucher, deux conférences, animation au fagotin, placement de panneaux didactiques, achat de matériel apicole
- Semaine sans pesticide : diffusion d'un film au château de Rahier
- Création d'une mare à la Gleize

Toutes ces activités sont subsidiées par la Région wallonne et ce pour un total de 5000 euros.

Merci à toute l'équipe pour ce beau travail. Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours rejoindre le groupe.

Yvonne Vannerum

DES NOUVELLES DU PCDN LE GROUPE DE TRAVAIL «ARBRES ET HAIES REMARQUABLES»

Cette année un nouveau groupe de travail (GT) s'est constitué autour de l'intérêt patrimonial, culturel et écologique des arbres et des haies remarquables.

Notre belle commune de Stoumont compte en effet quelques 176 arbres remarquables (arbres isolés et/ou groupes d'arbres). Pour les haies remarquables (avec ou sans arbre de plein vent) le chiffre atteint 104 implantations dignes de ce titre. Ces arbres et haies se situent sur des propriétés publiques ou privées.

Les seize membres bénévoles du GT ont cet hiver arpenté chemins, prairies, bois et villages à la recherche des arbres et des haies remarquables mentionnés sur la liste officielle, publiée en 2010, par le DNF (Département Nature et Forêt). A l'aide de 51 cartes et photographies aériennes couvrant le territoire communal sur 153 km², les prospections furent menées bon train par l'équipe.

Le but était de vérifier l'état sanitaire, l'exactitude du positionnement, mesurer les nouvelles circonférences et leurs tailles, et enfin les photographier si possible.

Beaucoup de ces végétaux remarquables sont toujours bien là, mais certains ont souffert du temps qui passe et des aléas climatiques, comme lors de la brève tempête mais combien brutale du 9 juin 2014...

Les haies ne sont pas en reste, beaucoup sont très belles et bien accueillantes pour la faune et la flore. D'autres subissent quelques affronts de la part des Hommes...

Cette mise à jour étant terminée, nous pouvons maintenant proposer au DNF de nouveaux arbres pour remplacer ceux qui ont disparu, qui sont morts ou brisés pour maintenir ainsi dans nos paysages ces points de repères, si beaux en toute saison.

Dans un deuxième temps, les membres du GT réfléchissent à divers moyens de mettre ces arbres en valeur. Dans le cadre d'un tourisme vert ou pour notre propre découverte et plaisir lors de nos balades, nous pensons proposer leur signalement sur les cartes des promenades communales. Ces arbres « qui méritent le détour » pour leur prestance, leur originalité botanique, leur fonction territoriale ou historique seraient ainsi décrits.....

Dans ce but, nous lançons un appel à témoignages.

En effet, vous avez peut-être connaissance d'anciens parcours lors de processions, vous avez peut-être des souvenirs d'événements tristes ou plus festifs autour d'un arbre de votre village.

Vous possédez peut-être une photo de famille prise à l'ombre de la frondaison d'un de ces géants, ou encore une carte postale avec une « belle vue ». Vous avez connaissance d'un arbre dédié à la mémoire d'une personne ou planté pour commémorer une situation particulière... toute indication est la bienvenue !

Vous pouvez soumettre vos informations à Elisabeth Jowa (080/78 53 06, orlaya87@gmail.com) ou à Anne-Françoise de Coune (0496/ 55 58 44, af.dehepcee@gmail.com) ou encore à Gabriel de Potter (Chauveheid 51 gabriel.depotter@gmail.com).

En vous remerciant d'avance pour votre participation à cette collecte d'informations autour de ce petit, mais important, patrimoine commun de nos campagnes.

Pour le GT Arbres et Haies remarquables du PCDN, Elisabeth Jowa, Anne Françoise de Coune et Gabriel de Potter.



LE CINCLE PLONGEUR (CINCLUS CINCLUS)

Cet oiseau très timide vit à proximité des cours d'eau. Il a la taille d'un merle dodu, un plumage brun éclairé d'un plastron blanc et une queue courte. Il sautille sur les rochers des rivières et ruisseaux peu profonds, laissant penser qu'il est monté sur deux ressorts !

Sa technique de pêche est très singulière : il plonge la tête la première dans l'eau en s'immergeant complètement et marche sur le fond à contre-courant en écartant légèrement les ailes. Il retourne les pierres avec son bec et fouille les algues pour trouver sa nourriture : petits invertébrés, mollusques, insectes, larves aquatiques et même de petits poissons. Vous aurez peut-être la chance de l'apercevoir, les ailes battant très vite, descendant et remontant la rivière dans un vol au ras de l'eau.

Le cincle plongeur construit toujours son nid de mousse au-dessus de l'eau, profitant d'une cavité naturelle ou artificielle sous les ponts, dans les berges et les racines d'arbres. La femelle y pond de 4 à 6 œufs qu'elle couve environ 20 jours. Les jeunes quittent le nid après 23 jours et apprennent directement à nager.

Le cincle plongeur est un bon indicateur de la qualité des eaux, plus la rivière est propre et riche en organismes et plus la population de cincle est importante.

Des membres du PCDN de Stoumont en collaboration avec le Contrat Rivière Amblève ont réalisé un inventaire des populations de cincles plongeurs sur les cours d'eau de notre commune. Bonne nouvelle : sa présence a été constatée sur l'Amblève, la Lienne, le Roannay et leurs affluents. Des nids naturels ont été observés sous les ponts de ces cours d'eau et des nichoirs ont été installés sous d'autres ponts pour inviter les cincles à s'y installer.

Marie-Françoise Perat



PROJET LIVE

LE PROJET « LIFE ARDENNES LIÉGEOISE »

Nous n'étions que quelques-uns, une petite dizaine, en ce beau dimanche du mois de mai pour découvrir les travaux de l'équipe « Life Ardennes Liégeoises » ainsi que les premiers résultats sur les hauteurs de notre commune, le long de la Vecquée et sur la fagne de Pansire.

L'objectif de ce projet est de recréer des habitats naturels menacés, qui étaient présents jusqu'au début du XX^{ème} siècle

C'est à cette époque que ces sols hydromorphes ont été plantés d'épicéas. Un travail pénible, puisque chaque ligne de plantation devait être suivie du creusement d'un drain. Grâce à ces aménagements, ces résineux ont pu croître mais sans jamais atteindre les résultats escomptés.

Ces sols tourbeux n'ont pas de potentiel économique. Par contre, leur biodiversité est intéressante.

Pour atteindre son objectif, le « Life » a réalisé trois types de travaux. Le plus spectaculaire étant le déboisement, qui a très vite permis la réapparition de la lande et avec elle le retour d'oiseaux typiques de ce milieu. Ensuite, le rebouchage des drains pour restaurer l'hydrologie

initiale. Et, enfin, la création de digues pour inonder des zones envahies par la molinie, qui concurrence les autres espèces.

Ces différentes actions vont recréer différents habitats et, avec eux, le retour d'espèces animales et végétales spécifiques. Les premiers résultats vont dans ce sens, c'est encourageant.

Bravo à l'équipe « Life Ardennes liégeoise », pour leur enthousiasme et pour la qualité de leur travail.

Philippe Goffin



ENVIRONNEMENT

A LA POUBELLE

LES ENFANTS DE STOUMONT, MOTEUR POUR UN ENVIRONNEMENT PROPRE

En 2013, nous avons répondu à un appel à projets: «A la poubelle». Les enfants de notre commune ont alors contribué de différentes manières afin de mettre en œuvre des actions de prévention et de gestion des déchets sauvages.

Souvenez-vous de la soirée du 28 mars 2014 à Rahier où, les enseignants avaient exposé des bricolages, des photos, des dessins et où les enfants avaient joué des scénettes, tout cela

sous l'œil du chef d'orchestre Jean-Marc Reul.

Dans le courant du mois d'avril 2015, nous avons reçu un courrier des services du Ministre Carlo Di Antonio nous informant de la décision de nous octroyer une subvention d'un montant de 4.441,86 euros.

Voici donc des actions menées par les enfants pour que notre commune reste belle et propre sans que cela ne nous coûte un euro.

Alors nous adultes, prenons-en acte et montrons l'exemple.

Yvonne Vannerum

JOURNAL DE LA BIBLIOTHEQUE

ATELIER TRICOT-PAPOTE

Connaissez vous l'atelier tricot-papote?

Le tricot-papote, est un groupe qui se retrouve le lundi de 18h00 à 20h30 et le jeudi de 13h30 à 16h00 dans le local de la bibliothèque.

Ces dames se réunissent pour passer un agréable moment ensemble mais aussi pour tricoter, crocheter...

Si vous passez devant la vitrine de l'office du tourisme, arrêtez-vous pour admirer le résultat de leur travail qui diffère selon le moment et les saisons (Noël, Saint-Valentin, Pâques...). Le résultat est tout simplement magnifique.

Vous aimez tricoter, vous aimez crocheter, vous avez envie de créer des points « lecture » originaux, vous avez des idées à partager ou envie de passer un agréable moment à papoter ?

Venez rejoindre le petit groupe « tricot-papote » pour tricoter, crocheter, papoter chaque semaine !

Ouvert à tous, débutants ou experts en crochet ou tricot, l'atelier est repérable aux cliquetis de ses aiguilles et à l'agitation verbale qui l'anime, au local de l'office du tourisme, route de l'Amblève 45 à 4987 Stoumont.

Pour tout renseignement et inscription vous pouvez contacter Nicole Bonmariage au 080 29 26 57 ou au 080 29 26 89 ou par mail à bibliotheque@stoumont.be

Yvonne Vannerum

BIBLIOTHEQUE

C'est le 1 mai que la bibliothèque de Stoumont a invité les enfants à venir passer un moment agréable avec les petits amis. Une conteuse, Marie Bylyna, les attendait. Dès 10h00, les tout petits de 0 à 3 ans ont écouté des petites et grandes histoires et au fil des pages sont tombés amoureux... des livres. Pour les plus grands de 4 à 8 ans, Marie les a captivés par des histoires amusantes, des histoires qui font rêver comme celle du pays où l'on doit acheter des mots et les avaler pour pouvoir les prononcer.

Chaque enfant a pu repartir avec un chèque livre d'une valeur de dix euros. En effet, cette année, notre projet a été sélectionné et nous avons eu la chance de recevoir une cinquantaine de chèques, ce qui est une chose assez rare pour une petite commune telle que la nôtre. Merci à notre bibliothécaire, Nicole Bonmariage, ainsi qu'à la coordinatrice du réseau, Christel Etienne, pour avoir imaginé et conçu ce beau projet.

Yvonne Vannerum



UN ARBRE, UN ENFANT : PLANTER SES RACINES DANS LA COMMUNE

Discours prononcé par l'Echevine

Pour beaucoup, l'arbre est le symbole de la vie par excellence, raison pour laquelle on plante souvent un arbre à la naissance d'un enfant. Planter un arbre pour célébrer la naissance de l'enfant dépasse la simple tradition. C'est un geste fort et symbolique, un acte responsable et durable.

Par cet acte, chers parents, vous prenez le parti de créer un lien entre la nature et l'homme, entre l'arbre et l'enfant. Pour tous deux, c'est la vie qui commence. Au fil du temps et des saisons, tous deux vont se développer.

Cette année, la commune de Stoumont est heureuse d'accueillir 17 filles et 11 garçons qui ont vu le jour sur notre territoire en 2014.

La commune a choisi le chêne, cet arbre synonyme de force et de solidité.

Par sa verticalité aérienne et la profondeur de ses racines, il symbolise l'axe du monde, l'instrument de communication entre les mondes souterrains et le ciel. A lui seul, il représente les quatre éléments de l'alchimie: l'eau qui circule dans sa sève, l'air qui pénètre par ses feuilles, la terre qui nourrit ses racines et le feu qui consume son bois.

La sagesse, la générosité, la longévité, la puissance... autant de caractéristiques que possède le chêne et nous l'espérons possèdera votre enfant tout au long de sa vie.

Au nom de l'administration communale de Stoumont, nous tenons à vous féliciter chers parents pour cette naissance, qui a probablement été un des plus beaux jours de votre vie. En effet, comme le disait Joseph Droz (philosophe et historien français) « *Un des plus beaux jours de la vie, et peut-être le plus beau de toute notre existence, est celui où la naissance d'un enfant ouvre notre âme à des émotions qu'elle ignorait encore hier.* »

Yvonne Vannerum
Echevine de la Jeunesse



DES NOUVELLES des ÉCOLES

ÉCOLE COMMUNALE DE RAHIER



Excursion à la ferme des élèves de maternelle.



Grâce à M. Albert Goffinet, nous préparons notre potager !



Au Printemps des sciences à La Reid.



Initiation au tennis avec notre professeur d'éducation physique.

JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES des ÉCOLES



Excursion à l'Euro space center.



Voyage scolaire à Bruxelles.



ECOLE COMMUNALE DE LA GLEIZE

Repérage de la marche ADEPS !



En route pour 10 km !



Un repos bien mérité dans les environs de Roua !



D'après la carte, nous sommes entre Monthouet et Stoumont. Nous ne sommes pas encore au bout de nos peines.



Ah ! Le château de Froidcourt, La Gleize n'est plus très éloigné.



Un car wash à l'école! Qui a eu cette idée folle ?



Après avoir frotté, rincé, essuyé, voici le résultat !



Et la cerise sur le gâteau : de délicieuses pizzas cuites au feu de bois préparées par deux charmants pizzaïolos.

Merci à ces valeureux « padri » !

JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES des ÉCOLES

On ne dit pas : l'école on en a marre mais à l'école on a une mare !



Merci aux quelques papas pour cette belle réalisation ! Après un savant calcul, nous avons découvert que plus de 2500 litres ont été déversés



Et personne n'est tombé à l'eau. Bel exploit !



A l'aide de seaux et de pelles, nous avons recouvert les bords avec de la terre pour camoufler la bâche.



Et voici le résultat final !

Il ne reste plus qu'à apporter quelques plantes aquatiques et les grenouilles et les insectes feront le reste.

ECOLE COMMUNALE DE MOULIN DU RUY

Les maternelles ont vécu une journée magnifique à la ferme.



Que de découvertes et d'émerveillement !



Les anniversaires, c'est toujours un régal



En maternelle, on fête déjà dignement le carnaval



JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES des ÉCOLES

Séances d'observation et de patience



Les œufs ont enfin éclos.



Nos grands ont fléché la marche Adeps



Les grands sont partis à l'Euro Space Center



Un futur astronaute parmi nous ?



Sur le parcours, un invité un peu particulier s'est joint à nous.

ECOLE SAINT-RAPHAËL DE STOUMONT

La classe maternelle découvre l'aquarium de Liège



Les P1 à P3 vivent une journée à l'école de 1915



JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES des ÉCOLES

La classe primaire part en classe de mer à La Panne



ATL

ATL : LA REINE ANNE-MARIE...

Le mercredi 8 janvier, se déroulait la première réunion de l'année pour les accueillantes. A ces réunions, c'est le moment où l'on peut échanger des instants vécus avec les enfants et de prendre connaissance des formations que suivent certaines accueillantes. En ce début d'année, nous avons également partagé la galette des rois. Le roi Karim et la reine Allison. Mais Anne-Marie était également notre reine du jour car nous la fêtons pour la remercier pour tout le travail effectué durant ces dernières années et ce toujours dans la bonne humeur dans nos écoles. C'était, pour nous, l'occasion de lui souhaiter bon vent dans sa nouvelle vie, la pension. Ses collègues lui avaient préparé une surprise. Et, Anne-Marie a reçu entre autre une belle écharpe à paillettes car tout le monde sait qu'elle en raffole.

Même si Anne-Marie quitte le service des accueillantes, elle a déjà une vie bien active et a aussi depuis quelques semaines rejoint le groupe des tricoteuses qui se réunissent chaque semaine à la bibliothèque.

Nous savons de source sûre que son agenda est déjà bien rempli et que sans nul doute, Anne-Marie ne restera pas sans rien faire. Merci pour tout de la part de l'équipe de l'accueil temps libre.

Yvonne Vannerum



LA PLAINE DE VACANCES ET LES STAGES D'ÉTÉ 2015



Le service de **l'Accueil Temps Libre (ATL)** et la **Commission Communale de l'Accueil (CCA)** vous proposent cette année un programme diversifié pour occuper agréablement et en toute sécurité vos enfants, dès 2 ans et demi (s'ils sont déjà scolarisés).

La plaine de vacances offre des activités diversifiées pour les petits et les moyens (jusque 12 ans). Elle est toujours organisée dans une école communale et cette année, elle aura lieu à l'école de Rahier (du 20 au 24 juillet et du 10 au 14 août), de la Gleize (du 27 au 31 juillet) et de Moulin du Ruy (du 3 au 7 août). La CCA souhaite ainsi offrir le même service à tous les enfants de notre vaste commune. Si le lieu de la plaine est trop éloigné de votre domicile, la Stoumobile (minibus communal) peut vous dépanner! N'hésitez pas à adresser vos demandes avant le début des vacances pour que les trajets en Stoumobile puissent s'organiser.

Cette année, la plaine de vacances propose des thèmes différents chaque semaine. Les enfants qui participent à plusieurs semaines n'auront donc jamais les mêmes activités ! Ils partiront «A la conquête de l'Ouest», la première semaine; puis vivront une semaine de «Jeux à gogo», suivie de «Créa-Nature» et ils termineront par des «Jeux intervilles». Un menu alléchant pour petits et grands (jusqu'à 12 ans).

Plusieurs stages sont également proposés par les ASBL déjà bien connues comme le Fagotin, Le Val de Lienne, le TC Chevron et Le TC La Gleize, Bouge & Fun, L'Autremoi, Arts-Scène-Lutrins et Vivacook...

Si vos enfants participent à ces stages agréés par la CCA et certains par l'ONE, vous recevrez un subside communal de 25€ par stage de 5 jours (un subside par ASBL et par an). Par exemple, si vous avez 2 enfants de moins de 12 ans, domiciliés dans la commune qui participent chacun à un stage au Fagotin et à Bouge&Fun en 2015, vous recevrez 4 « Bons de 25€ », soit 100€ de subside communal !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'Echevine responsable de l'ATL, Yvonne VANNERUM (0473 58 89 03) ou Anne LEJEUNE, coordinatrice ATL (0471 88 00 51 ou anne.lejeune@stoumont.be).

STAGES D'ÉTÉ 2015

Sem.	Intitulé du stage	Date	Organisateur	Lieu du stage	Contact / Inscription	Tranche d'âge	Prix	Type d'activité						
								Sport	Nature	Créatif	Evell	Autre	Pg	
1	Equitation - Spécial Ado	29/06-3/07	Val de Lienne	Neufmoulin, 27	Marie (monitrice) 0471 34 09 07	à partir de 12 ans	Membre : 150€ Non-mbre : 170€							5
1	Ferme et Nature	01/07-03/07	Le Fagotin	Roua, 10	Séverine Bouckiau 080/786 346	3 - 14	à la journée : 22€ 3 j : 59€							4
2	Cheval-Nature (Au fil de l'eau)	06/07-10/07	Val de Lienne	Neufmoulin, 27	Marie (monitrice) 0471 34 09 07	6 - 16	Membre : 130€ Non-mbre : 140€							5
2	Tennis + Foot ou Equitation	06/07-10/07	TC Chevron	Habiémont, 13	Vanessa Labruyère 0495 63 26 20	à partir de 6 ans	Tennis 40€+ Foot 40€ ou Equi 65€							8
2	Multisport et créativité	06/07-10/07	Bouge & Fun	Ecole La Gleize	Nadine Bertholet 0473/744 766	3 - 13	70 €(-5€ à partir du 2ème eft)							11
2	Randonnée avec ânes et poneys	06/07-10/07	Le Fagotin	Roua, 10	Séverine Bouckiau 080/786 346	8 - 13	internat 285 €							4
2	Ferme et Nature	06/07-10/07	Le Fagotin	Roua, 10	Séverine Bouckiau 080/786 346	3 - 15	à la journée : 22€ 5 j : 99€							4
2	Se rencontrer autour du cheval	06/07-09/07	L'autre Emoi	Heilrimont,43	Julie Kuypers 0474/193 796	5 - 14	125 €							9
3	Equitation : Au temps des chevaliers	13/07-17/07	Val de Lienne	Neufmoulin, 27	Marie (monitrice) 0471 34 09 07	6 - 16	Membre : 130€ Non-mbre : 140€							5
3	Cuisine	13/07-17/07	Vivacook	Moulin du Ruy, 27	Jean Neyskens 0489/565 757	6 - 14	99 €							9
3	Multisport et créativité	13/07-17/07	Bouge & Fun	Ecole de Rahier	Nadine Bertholet 0473/744 766	3 - 13	70 €(-5€ à partir du 2ème eft)							11
3	Tennis + Multisport	13/07-17/07	TC La Gleize	La Gleize	Grégory Rondeux 0471 931 531	5 - 13	75 €(65 €Mb)							8
3	Ferme et Nature	13/07-17/07	Le Fagotin	Roua, 10	Séverine Bouckiau 080/786 346	3 - 14	à la journée : 22€ 5 j : 99€ Internat 218€							4
3	Expédition Robin des Bois	13/07-17/07	Le Fagotin	Roua, 10	Séverine Bouckiau 080/786 346	3 - 14	externat 255 € Internat 365 €							4
3	Se rencontrer autour du cheval et s'exprimer	13/07-17/07	L'autre Emoi et Arts-sc-lutrin	Heilrimont,43	Julie Kuypers 0474/193 796	3 - 14	115 €							10
4	Plaine de vacances communale - A la conquête de l'Ouest	20/07-24/07	ATL Stoumont	Ecole de Rahier	Anne Lejeune 0471/880 051	3 - 12	4 j : 20 €							3
4	Cheval- Multisport	20/07-24/07	Val de Lienne	Neufmoulin, 27	Marie (monitrice) 0471 34 09 07	6 - 16	Membre : 130€ Non-mbre : 140€							5
4	Ferme et Nature	20/07-24/07	Le Fagotin	Roua, 10	Séverine Bouckiau 080/786 346	3 - 14	à la journée : 22€ 4 j : 79€							4
5	Plaine de vacances communale Jeux à gogo	27/07-31/07	ATL Stoumont	Ecole de La Gleize	Anne Lejeune 0471/880 051	3 - 12	25 €							3
5	Exprime-toi cuisinier	27/07-31/07	Vivacook et Arts-scène-lutrin	Ruy, 37	Jean Neyskens 0489/565 757	4 - 6	115 €							10
5	Cheval-Nature (Elfes et lutins)	27/07-31/08	Val de Lienne	Neufmoulin, 27	Marie (monitrice) 0471 34 09 07	6 - 16	Membre : 130€ Non-mbre : 140€							5
5	Ferme et Nature	27/07-31/09	Le Fagotin	Roua, 10	Séverine Bouckiau 080/786 346	3 - 14	à la journée : 22€ 5 j : 99€							4
6	Plaine de vacances communale Céa-nature	03/08-07/08	ATL Stoumont	Ecole de Moulin du Ruy	Anne Lejeune 0471/880 051	3 - 12	25 €							3
6	Ferme et Nature	03/08-07/08	Le Fagotin	Roua, 10	Séverine Bouckiau 080/786 346	3 - 14	à la journée : 22€ 5 j : 99€ Internat 218€							4
6	Expédition Robin des Bois (immersion neerlandais)	03/08-07/08	Le Fagotin	Roua, 10	Séverine Bouckiau 080/786 346	10 - 14	externat 255 € Internat 365 e							4
6	Cheval-Nature (La chauve-souris)	03/08-07/08	Val de Lienne	Neufmoulin, 27	Marie (monitrice) 0471 34 09 07	6 - 16	Membre : 130€ Non-mbre : 140€							5
7	Plaine de vacances communale Intervilles	10/08-14/08	ATL Stoumont	Ecole de Rahier	Anne Lejeune 0471/880 051	3 - 12	25 €							3
7	Ferme et Nature	10/08-14/08	Le Fagotin	Roua, 10	Séverine Bouckiau 080/786 346	3 - 14	à la journée : 22€ 5 j : 99€							4
7	Randonnée avec ânes et poneys	10/08-14/08	Le Fagotin	Roua, 10	Séverine Bouckiau 080/786 346	8 - 13	internat 285 €							4
7	Cheval-Nature (petits Robinsons)	10/08-14/08	Val de Lienne	Neufmoulin, 27	Marie (monitrice) 0471 34 09 07	8 - 16	Membre : 130€ Non-mbre : 140€							5
7	Cuisine	10/08-14/08	Vivacook	Moulin du Ruy, 27	Jean Neyskens 0489/565 757	6 - 14	99 €							9
7	Palette d'expression, au cœur de l'été	10/08-14/08	Arts-scène-lutrin	Ruy, 37	Domi Hermans 0478 370 879	3 ans et +	90 €(80 €2è enf)							8
7	Tennis + Multisport	10/08-14/08	TC La Gleize	La Gleize	Grégory Rondeux 0471 931 531	5 - 13	75 €(65 €Mb)							8
8	Stage Cross, Rando et nature	17/08-21/08	Val de Lienne	Mont le Soie	Marie (monitrice) 0471 34 09 07	à partir de 12 ans	avec cheval : 250€ sans cheval : 300€							5
8	Ferme et Nature	17/08-21/08	Le Fagotin	Roua, 10	Séverine Bouckiau 080/786 346	3 - 15	à la journée : 22€ 5 j : 99€							4
8	Se rencontrer autour du cheval	17/08-21/08	L'autre Emoi	Heilrimont,43	Julie Kuypers 0474/193 796	5 - 14	125 €							9
9	Bout'chou (Multi-rêves)	24/08-28/08	Val de Lienne	Neufmoulin, 27	Marie (monitrice) 0471 34 09 07	4 - 6	Membre : 130€ Non-mbre : 140€							5
9	Ferme et Nature	24/08-28/08	Le Fagotin	Roua, 10	Séverine Bouckiau 080/786 346	3 - 15	à la journée : 22€ 5 j : 99€ Internat 218€							4



Le 08 mai, une petite cérémonie a été organisée pour célébrer les mérites sportifs de l'année 2014.

Pedro Ramos et Céline Kistemann étaient à l'honneur.

Discours prononcé par l'Echevine

Pedro, cette année, nous avons choisi de te décerner le mérite sportif non pas pour tes résultats dans la discipline qui te concerne mais pour ton implication dans le club de tennis de table de la Gleize.

En effet, depuis 1979 (déjà 36 ans) et sous l'œil vif de Claudy, tu as œuvré et est devenu le vrai moteur qui fait vivre le club.

C'est toi qui à chaque entraînement est le premier sur les lieux pour ouvrir les portes, mettre le chauffage, accueillir les joueurs... tout en surveillant les entraînements. Tu gères également le bar que tu réapprovisionnes chaque fois avec soins. En suite, dès la fin des entraînements, le temps de ranger la salle et passer le balai arrive.

Le samedi, c'est le jour des matchs. Il faut se déplacer dans la Province de Liège, vous faites partie de la Fédération ouvrière. Bien entendu, là il faut remplir les feuilles de match et pallier aux problèmes qui peuvent toujours survenir.

Le dimanche, on pourrait croire que c'est le jour de repos mais non, là tu es encore mis à contribution. Il est obligatoire de téléphoner à la fédération pour transmettre les résultats de la veille.

Chaque année, tu organises également le repas du club et là comme ça devient plus difficile, tu mets à contribution ton épouse pour que ce jour là soit une réussite. Tout est affaire d'équipe ! Et comme équipe, le club compte trente membres. Ce qui n'est pas mal au vu de notre région et de la diversité des sports proposés près de chez nous.

Particularité, tu es maintenant le plus âgé du club... ce qui n'enlève rien à ta disponibilité, ta générosité, ta joie de vivre et le plaisir d'aider les jeunes pour les guider afin qu'ils progressent dans votre sport favori.

C'est pour toutes ces raisons que ce soir nous sommes heureux de te remettre le mérite sportif.

Céline, cette année, nous avons choisi de te mettre à l'honneur pour ta volonté et le courage que tu as eu et que tu as encore pour le sport que tu as choisi de pratiquer la gymnastique.

En effet, il est peu courant qu'une petite fille de 9 ans décide de s'inscrire dans un club sportif pour y pratiquer une discipline de façon intensive. Généralement, cette envie arrive beaucoup plus tôt. Il est nécessaire d'avoir un corps très souple et ce n'est que très jeune que l'on peut y arriver. Mais tu as prouvé qu'avec beaucoup de ténacité, tout est possible.

Au début, tu as pris le chemin d'Aywaille au sein de l'asbl Gym Danse Loisirs avec 3 entraînements de 2h00 par semaine. Et déjà après 4 mois, tu participes au championnat provincial et te voilà récompensée pour tes efforts. Tu es classée 7^{ème} sur 15 gymnastes dans ta catégorie. Voici donc un résultat remarquable et inattendu sur si peu de temps. Un an plus tard, tu remportes en division 5 les titres de: championne de l'arrondissement de Liège 2011, championne provinciale 2011, championne de wallonie 2011. Au vu de ces beaux résultats et de l'engouement pour cette discipline, il était nécessaire de changer de club. Te voilà donc à Waimes où là, les entraînements sont plus intensifs, 3 fois 3h00 par semaine. A nouveau, tu es vite récompensée. En 2012, tu es passée directement en catégorie 4A et tu es sacrée: championne régionale, championne provinciale et championne de Wallonie.

Fin de la saison 2012, tu as souhaité viser encore plus haut le « turnleistungszentrum » le centre de haut niveau de la communauté germanophone se situant à Amblève. Il faut dire que les chances d'y être admise sont minimes. Pour intégrer le centre, il est nécessaire d'avoir commencé la gymnastique très tôt et être vraiment une sportive confirmée. Lors des premiers entraînements, les responsables ont très vite compris que tu avais du talent, des capacités mais aussi de la volonté. Te voilà donc intégrée dans ce centre de très haut niveau. Il n'y a plus de temps à perdre, tes parents te conduisent 6 fois par semaine à l'entraînement. Quels courageux parents ! Il est devenu urgent de changer d'école car les trajets sont longs. C'est ainsi que maintenant tu es inscrite à l'athlétisme de Waimes. En mars 2013, tu participes à ta première compétition internationale à Stembert et là tu es 6^{ème} au classement individuel et 3^{ème} au classement par équipe. En novembre 2013, tu participes à une autre compétition internationale à Heusden-Zolder. Au classement général, même si tu es la plus jeune en catégorie sénior tu te classes 7^{ème} sur 22 concurrentes. En février 2014, tu as remporté le titre de la meilleure gymnaste de la communauté germanophone. Quelle consécration. En avril 2014 avec le club, vous avez pu vous rendre en Angleterre pour participer à une compétition internationale et te voilà 1^{ère} au classement. Et pour terminer la saison 2014, tu participes au championnat de Wallonie en inter équipes et ton équipe se hisse au sommet du podium. En septembre 2014, la Ministre de la Commu-

nauté germanophone Isabelle Weykmans t'a accordé le statut d'espoir sportif ce qui est une très belle reconnaissance. Pour l'instant, tu fais beaucoup de sacrifices. Chaque matin, tu quittes la maison à 7h15 en direction de l'école à Waimes pour ensuite te rendre à Amblève pour les entraînements, tu ne rentres donc jamais avant 20h. Tu as beaucoup de mérite et les résultats sont une magnifique récompense. Tu es la preuve que même jeune, si

on a de la volonté, du courage et du talent on peut toujours se hisser sur la haute marche des podiums. C'est pour t'encourager qu'aujourd'hui, nous te félicitons et te remettons le mérite sportif.

Yvonne Vannerum
Echevine des Sports

RESPECT SÉNIORS

Respect seniors a été créé en 2009 par le service public de Wallonie suite à l'adoption du décret de lutte contre la maltraitance des personnes âgées.

Le service a pour mission d'assister les aînés via un numéro d'appel gratuit (080030330) mais également d'organiser des campagnes de sensibilisation à destination du grand public.

La maltraitance se manifeste principalement de cinq façons. Celle-ci peut être :

- financière (empêcher une personne de maîtriser ses ressources)
- physique (atteintes corporelles)
- psychologique (chantage, infantilisations...)
- toutes formes de négligences (tout manque d'aide de la vie quotidienne)
- civique (violation des droits élémentaire du citoyen)

Tous ces mauvais traitements peuvent avoir des conséquences graves et néfastes pour le sénior comme la dégradation de l'état général voire le suicide....Certains seniors craignent d'être abandonnés, d'être placés et ont peur des représailles ou du scandale. D'autres minimisent la situation et préfèrent garder le silence. Beaucoup ignorent les possibilités d'aide.

Alors si vous connaissez une victime ou si vous êtes vous-même une victime, appelez le numéro gratuit: 080030330.

Yvonne Vannerum
Echevine des aînés

PHARMACIES DE GARDE

NOUVEAU NUMÉRO D'APPEL NATIONAL

Les pharmacies occupent aujourd'hui une place centrale au cœur de la première ligne de soins de notre système de santé publique.

Disponible sans rendez-vous, le pharmacien est le professionnel de santé le plus accessible et le plus proche de la population. Souvent consulté en premier recours, il écoute, conseille, fait de la prévention et, si nécessaire, oriente les patients vers d'autres prestataires de soins. Au travers d'un service de garde performant, il garan-

tit en outre un accès continu au médicament 24h/24, 7 jours sur 7.

Saviez-vous que vous pouvez retrouver en direct toutes les informations sur les pharmacies de garde en Belgique sur le site www.pharmacie.be ? De plus, depuis le 05 janvier 2015, le numéro d'appel 0900-10.500, qui permet à tout moment de connaître la pharmacie de garde la plus proche, est remplacé par le nouveau numéro : **0903-99.000**.

VIE ASSOCIATIVE

VOLONTARIAT

LA PROVINCE SOUTIENT LE VOLONTARIAT

Vous êtes volontaires au sein d'une association ou vous occupez des volontaires au sein de votre organisation? Cette information peut vous intéresser !

Le Province de Liège propose une protection au volontariat par le biais **d'une couverture d'assurance gratuite**, et ce, dans divers secteurs du monde associatif de son territoire. Ce contrat d'assurance garantit la responsabilité civile extracontractuelle à l'égard de tiers. Elle propose également une couverture en matière de dommages corporels survenus dans le chef de volontaires dans l'exercice de leur activité de volontaire (accident sur le chemin du travail y compris) ainsi qu'en

matière d'assistance juridique pour l'organisation et les volontaires.

Toute association de fait ou personne morale de droit privé, sans but lucratif basée sur le territoire de la Province de Liège peut introduire une demande en vue d'obtenir l'assurance gratuite volontariat proposée par la Province de Liège.

Pour toute information complémentaire, contactez le service assurance et contrats de la Province de Liège : 04 220 21 22 - 04 220 22 26 - volontariat@provincedeliege.be.

<http://www5.provincedeliege.be/volontariat/social/node/164>

<http://www.ethias.be/product.go?pg=ECD5191>

Marie Monville
Échevine - Conseillère provinciale

GRANDE FÊTE DE SOLIDARITÉ

GRANDE FÊTE DE SOLIDARITÉ DU PRINTEMPS À STOUMONT

Merci à tous !

Le 21 mars dernier, a eu lieu à l'école de la Communauté française de Stoumont une très belle fête pour sauver la vue de Denis.

Denis est le frère de Louis Kaiza. Il est togolais, instituteur dans son pays, père de deux jeunes enfants. Il a 35 ans et de beaux projets pour son école. Il souffre d'un kératocône, une maladie évolutive qui lui a enlevé la vue depuis 3 ans. Cette pathologie ne se soigne pas en Afrique. La seule façon de récupérer la vue était d'effectuer une greffe de cornée, ici en Belgique.

Pour rendre possible cette opération très coûteuse, un souper de soutien a été organisé à Stoumont. Et vous êtes venus très nombreux (200 personnes !).

Madame Kocks, Directrice, a spontanément mis les locaux de l'école à disposition et elle est venue nous aider en cuisine le soir de la fête.

Michel Libert, cuisinier de l'école, nous a régalez avec un boulets-frites-salade digne d'un restaurant cinq étoiles.

Des musiciens de chez nous ont animé la soirée. Le groupe « Roule ta Boule » a embarqué le public avec ses très belles compositions jazz manouche. Ensuite, nous n'avons pu résister aux rythmes africains du groupe Salsa Kara et beaucoup ont envahi le petit espace autour de la scène pour danser.

Une équipe de bénévoles dynamique était au bar, à l'entrée, en cuisine, en salle...Et vous, chers partici-

pants, vous êtes venus nombreux avec l'envie de faire la fête avec nous. Tout s'est passé dans la bonne humeur générale.

Depuis le Togo, Denis était présent aussi avec nous. Quelques mots de remerciement ont été dits de sa part au micro.

Que tous soient remerciés vivement !

Pour le comité, Elisabeth Dubois
(0495 50 76 65)



VIE ASSOCIATIVE

GRANDE FÊTE DE SOLIDARITÉ

Je tiens sincèrement du fond de mon cœur, à remercier tout un chacun de vous, d'avoir laissé vos préoccupations pour venir assister à cette grande fête de solidarité du printemps à Stoumont. Grâce à vous, j'ai pu être opéré le mardi 19 mai et l'opération s'est bien passée.

Denis



LA CONFRÉRIE DES MAGNEÛS D'MAKÊYE

LA CONFRÉRIE DES MAGNEÛS D'MAKÊYE FÊTE SES 50 ANS

Un peu d'histoire

La Gleize, charmant village au cœur des plus beaux sites de nos Ardennes liégeoises, compte parmi ses nombreux attraits, une confrérie dont la renommée s'est étendue au-delà des frontières.

Cette confrérie fut fondée le 22 août 1965, lors d'une cérémonie officielle sur la place publique et devant le gouvernement du Wérihay dont les pouvoirs s'étendent à la durée de la fête paroissiale.

Le Serment des Magneûs d'Makêye fut prononcé par les membres du premier Grand Conseil : La Table Ronde.

Le fondateur, Gérard GREGOIRE, dit Fin Bêch, Sarteu d'makêye, inaugura le rite sacré, entouré de six compagnons Grands Magneûs.

Ces sept membres étaient revêtus de l'habit d'apparat et portaient la médaille originale des confrères. Ils jurèrent

de garder fidélité et reconnaissance à La Gleize et d'être toujours, pour elle, honneur et illustration.

Dès lors, en toute circonstance folklorico-gastronomique, la makêye est mise à l'honneur par ses ambassadeurs qui sont aujourd'hui :

Membres actuels de la Table Ronde avec le titre de «Grand Magneû d'Makeye»

Lu Mêsse du Tâve	Rayeû	Ghislain VERHELLE
Lu Metteû en Eûve	Kihagneû	Philippe HUGO
Lu Mêsse d'Archives	Galavale	Gaston MAGAIN
Lu Rédgiheû	Galafe	Arnold MARECHAL
L'Ambeliheû	Goulafe	Daniel MARX
Lu Rimpliheû	Gouyèteû	Guy FREDINEUR
Lu Moûdeû	Boulavale	Jean-Paul MAGAIN
Lu Barateû	Bateroûle	Philippe DUPONT
Lu Tartineû	Bêchèteû	Philippe RONDEUX
Lu Maheû	Galoufe	Christian DUMEZ
Lu Sawoureû	Rafaré	Julien GERARD
Lu Rapwerteû	Grêye Sutoumac	Claudy RENARD

VIE ASSOCIATIVE

LA CONFRÉRIE DES MAGNEÛS D'MAKÊYE



Lu Mannoeyû
Lu Grand Mësse
Lu Scriheû

Pancrace
Garloufeû
Spépieû

Philippe TAETER
Roland DEWEZ
Emile DELHEZ

lièrement lors du traditionnel banquet de la confrérie, l'annuelle «Crâsse Eûrêye» qui réunit les intronisés et les sympathisants.

Nos origines remontent, selon la tradition, à l'époque pas tellement éloignée où le glorieux nom de «Magneû d'Makêye» était un sobriquet attribué aux «Glêh'tès» par nos amis des villages voisins.

Il faut faire l'effort de se représenter la vie à la campagne au temps où les jours s'écoulaient au rythme lent du pas des bœufs et comprendre que le premier souci de nos ancêtres était d'élever et nourrir leur famille.

Autrement dit, l'argent était rare et pour s'en procurer quelque peu, chacun vivant en autarcie avec une ou deux vaches, un verger et un lopin de terre pour la culture, on nous raconte que les Gleizois préféraient vendre le beurre à la ville la plus proche et «beurraient» leurs tartines à la makêye.

Comme, en plus, les distractions étaient rares, à l'époque, tout était matière à plaisanterie, ce qui explique qu'on surnomma les «Glêh'tès» «Magneû d'Makêye».

Les temps ayant heureusement changé, le beurre a repris sa place sur nos tables et la makêye de La Gleize est aujourd'hui anoblie et remise à l'honneur, tout particu-

Activités

- Chapitre ordinaire annuel et banquet (crâsse eûrêye) avec intronisation de nouveaux membres.
- Chapitres extraordinaires.
- Participation aux diverses manifestations gleizoises.
- Soutien ou participation à diverses œuvres philanthropiques, sociales, scolaires ou sportives.
- Collaboration à la promotion touristique de La Gleize.

Anniversaire

La confrérie des Magneûs d'Makêye a fêté le 24 mai, un peu en avance, son 50ème anniversaire. L'occasion de mettre à l'honneur les membres fondateurs de la confrérie et d'introniser plusieurs personnes. La Fanfare la Royale Emulation de Stavelot a animé la fête, agrémentée d'un petit marché proposant des bières spéciales et des pékets traditionnels.

Informations transmises par Roland Dewez



Le comité culturel de la Gleize a fêté ses 25 ans

Discours prononcé par Yvon Gabriel

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames les Echevines, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Si nous sommes réunis ici ce soir au Vert de Pommier, c'est pour fêter les vingt-cinq ans de notre ASBL dénommée sans prétention « COMITE CULTUREL de LA GLEIZE ». Notre association est née le 2 mars 1990 à l'initiative de six personnes du village, à savoir :

Marie-Ange ANDRE ici présente, Denise GREGOIRE et son époux Joseph CLAES, tous deux décédés, Jean-Paul MAGAIN, Yvette FELTEN ici présente également et moi-même, Yvon GABRIEL.

Notre association a pour objet la promotion, la diffusion de la musique sous toutes ses formes, l'organisation de concerts, récitals, conférences, expositions, danses folkloriques, séances de projection, ... favorisant les rencontres, l'aide et la reconnaissance d'artistes belges et étrangers. Elle a aussi pour objet l'organisation de manifestations culturelles et folkloriques en vue de maintenir les traditions et coutumes du village de La Gleize et environs. Nous essayons de répondre au mieux à ces dispositions statutaires.

Le premier Président fut Jean-Paul MAGAIN, la secrétaire Yvette FELTEN et le trésorier moi-même. Jean-Marc de BRITO prit la succession du président en 1994 tandis que la secrétaire et le trésorier sont toujours les mêmes.

Je voudrais vous retracer brièvement nos activités qui rappelleront des souvenirs à certains.

La première activité fut une exposition de papillons par le Docteur Paul HOUYEZ à la salle « Echo des Campagnes » fin octobre 1990. Toutes les écoles de l'entité purent la visiter grâce à l'intervention de la Commune dans le coût des transports et des entrées.

En 1990 et 1991, les premières séances de diapositives furent organisées (par la Trientale et par moi-même).

En 1991, Henri LEONARD présenta son premier reportage à La Gleize en nous faisant découvrir les charmes de l'île de Madère. Nous étions loin de penser alors qu'il nous resterait fidèle jusqu'il y a peu en revenant chaque année, une ou deux fois, présenter ses reportages de voyage. Sa projection du 24 janvier 2010 fut particulièrement appréciée ; elle avait pour thème : « Le pays d'Amblève, vallée de légendes » et amena 164 spectateurs.

Il vint encore en janvier 2014, mais nous quitta définitivement pour d'autres cieux en octobre dernier.

En 1991 toujours, Jean-Marc de BRITO, notre actuel Président, grand collectionneur de cartes postales, organisa une exposition sur la vallée du Roannay ; 220 personnes l'ont visitée.

Durant les années suivantes, plusieurs visites guidées eurent lieu : le château et la chapelle de Froidcour, la centrale de Coö, les musées de Stavelot, de Logbiermé, de Vielsalm et de Salmchâteau, mais aussi les visites de Trèves, Maaseik, Bernkastel sur la Moselle, etc

Le 13 mai 1995, nous avons visité l'exposition « J'avais 20 ans en 1945 » à Bruxelles.

Le 14 décembre 1997, nous nous sommes rendus à l'exposition « La dernier continent » au Cinquantenaire à Bruxelles et avons visité la crypte royale de Laeken.

En 1997, le Comité s'attaqua à la restauration de la tombe dite du « Russe », Valentin STEPHANOFF, décédé à l'âge de 28 ans, en 1930, au Sanatorium de Borgoumont, la démolition étant envisagée par la Commune suite à son mauvais état. L'inauguration officielle de la restauration du monument conçu en pierre de taille eut lieu le 29 mars 1998, en présence d'un prêtre orthodoxe.

Le Comité Culturel a participé activement aux diverses fêtes des Enfants organisées dans le village (principalement par des dons, des danses folkloriques et des séances de marionnettes).

C'est le 14 mars 2000 que nous avons organisé la plus importante manifestation. Dans le cadre du « Printemps de la Marionnette au Pays de Liège », organisé par le Service des Affaires culturelles de la Province de Liège, nous avons eu une représentation du théâtre « Puppi di Stac » de Florence. C'est un des plus célèbres théâtres de marionnettes d'Europe. Cette représentation a été offerte par l'Administration Communale de Stoumont à tous les enfants de l'entité. 255 élèves de la commune y ont participé.

Plusieurs concerts musicaux ont également été organisés à l'initiative de Michel FOURGON : un concert de Noël de musiques baroques en 2003 avec une trentaine de chanteurs et instrumentistes du Conservatoire de Liège, sous la direction de Jérôme Lejeune, un second concert de Noël en 2004, un concert de piano en 2005. En 2007, en l'église de La Gleize, nous avons reçu la chorale « Jehan le Bel » de Liège et « Cora Evora » du Portugal, puis en fin d'année un concert intitulé « Quatre Ages de la musique » sous la direction de Jean-Pierre Peuvion. En 2009, autre concert : l'ensemble Mnémosyne sous la direction de Paul Delbeck.

Nous avons poursuivi nos visites : le trésor de la cathédrale de Malmedy et l'Historical Center de Baugez en 2008, ainsi que l'exposition « L'armée en terre cuite de Xi'AN à Maaseik, le Musée de la Vie wallonne à Liège.

Le 1^{er} avril 2012, le Cercle Royal des Mandolinistes de Malmedy nous a bercés de sa douce musique. Comme souvent, nous avons bénéficié d'un excellent goûter en guise de clôture.

Notons aussi les projections réalisées par Jean CRANSHOFF, devenu notre vice-président en 2013. Elles auront pour thème : la fête à La Gleize, Dresde, le Jura, etc (25 mai 2012 et...), puis la Turquie, Berlin, Prague en 2013, la Toscane, Marrakech en 2014.

Il me reste à mentionner notre participation toute récente au Marché de Noël à La Gleize, avec les différents comités du village.

Voici un petit résumé de ces 25 ans d'activités qui nous ont donné l'occasion de faire votre connaissance et de nous rencontrer plus ou moins régulièrement pour certains qui nous sont fidèles depuis de nombreuses années.

C'est avec la « Royale Malmédienne », chorale d'hommes, que nous avons célébré nos 20 ans d'existence.

Ce sera avec M. Paul-Henri THOMSIN que nous célébrerons notre 25^e anniversaire. Certains auditeurs de Vivacité le reconnaîtront aisément. D'autres découvriront son animation très pittoresque, en wallon. Chacun pourra s'y retrouver un peu dans ses saynètes inspirées de la vie journalière. Avec lui, je vous laisse découvrir toute la saveur de notre langue wallonne.

Cessons donc de parler du passé, place au présent avec Paul-Henri THOMSIN qui s'est promis de nous distraire, en wallon, avec ses « Liégeoiseries à la pelle ».

Une bonne soirée et un bon appétit à tous.

Yvon Gabriel

ANNIVERSAIRE

100^{ÈME} ANNIVERSAIRE



Le 18 janvier, Madame Catherine Schreiber a été mise à l'honneur par l'Administration Communale à l'occasion de son ...100^{ème} anniversaire !

Discours prononcé par le Bourgmestre

Madame Schreiber,
Catherine,

Au nom de l'Administration communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir ainsi que votre famille, vos amis et vos proches en cette salle du Conseil de notre maison communale.

Particulièrement heureux car l'évènement qui nous rassemble ce matin n'est pas anodin. Il représente en effet une étape exceptionnelle de votre chemin de vie : le 100^{ème} anniversaire de votre naissance !

18 janvier 1915 - 18 janvier 2015 : vous voici centenaire, Catherine !

Je vous propose qu'ensemble, nous remontions le temps.

Catherine, vous naissez le 18 janvier 1915 durant la Grande Guerre, à Beho dans la maison familiale.

Vous serez le 5^{ème} enfant d'une famille qui en comptera 6 : 3 filles et 3 garçons.

Gérard, votre papa, travaille pour le chemin de fer à l'entretien des machines, tandis que votre maman, Elisabeth, prend en charge l'éducation de la petite famille.

Vous fréquentez l'école primaire de Gouvy. *«Je revenais vers 4 heures et j'allais garder les vaches. Nous avions une vache, un cochon et un mouton. Nous n'avions pas de moment pour faire les jouettes ! Je crois que c'est encore mieux ainsi. Nous étions habitués d'obéir. Cela fait un grand bien !»* m'avez-vous confié.

Au terme de l'école primaire, vous travaillez durant plus d'un an pour une famille de Tournai, en tant que femme de ménage puis de cuisinière.

Vous réintégrez ensuite le domicile familial. Vous vous occupez de votre maman qui est très souvent malade, ainsi que des travaux ménagers.

Quelques années plus tard, le hasard vous fait rencontrer celui qui deviendra votre époux. En effet, entrepreneur maçon originaire des «pays rédimés» comme vous dites, Jean-Pierre assure le suivi d'un chantier à Gouvy.

Vous vous croisez, vous vous apprivoisez, vous vous aimez et vous scellez votre union à Gouvy. Nous sommes le 21 avril 1939 et vous vous installez au 21 de la route de Beho. Ces moments de bonheur seront malheureusement rapidement interrompus par l'imminence de la Seconde Guerre mondiale et la mobilisation de Jean-Pierre durant 5 ans.

A son retour, Jean-Pierre reprend son activité d'entrepreneur et occupe jusqu'à 21 ouvriers.

Nous sommes dans la période de l'après-guerre et le travail ne manque pas.

Dans le courant de l'année 1954, Jean-Pierre sera malheureusement victime d'un tragique accident d'explosif lui arrachant l'œil et la main gauche et lui mutilant la main droite. Cet accident mettra un terme définitif à sa carrière.

Paradoxe de la vie, lui, qui revenu indemne après sa mobilisation, est mutilé à tout jamais par l'explosion d'une cartouche abandonnée par les Américains et convertie en explosif.

Avec ce terrible revers, s'ajoute à votre statut d'épouse celui d'infirmière, Catherine.

Vous soignez et vous vous occupez de Jean-Pierre au quotidien durant 33 ans.

Si vos frères et sœurs ont eu de nombreux enfants (22), vous me confiez avoir eu le bonheur d'avoir pu être omniprésente pour votre époux.

Tout ceci témoigne, si besoin en est, que le don de soi et le sens de l'autre ne sont pas de vains mots pour vous, Catherine. *«Nous n'étions pas riches mais nous étions bien. La grande richesse n'est pas toujours le bonheur.»*

Si vous n'avez jamais eu beaucoup de temps libre, vous avez fait partie avec Jean-Pierre du Comité des 3x20 et du Comité des moins valides, ce qui vous a permis de faire des petits voyages.

Jean-Pierre décède le 14 mai 1987, à l'âge de 81 ans. Vous en avez 72.

Vous restez à Beho, vous vous octroyez le droit bien légitime à des petits séjours réguliers dans un petit village de la Moselle allemande et même à tout un hiver passé sous le soleil du sud du Portugal.

Après un séjour à la clinique de Saint-Vith, votre état de santé vous résoud à devoir quitter la rue de Beho, après y avoir séjourné durant plus de 73 ans.

«J'aimais bien mon vieux Gouvy» dites-vous, avec un brin de nostalgie. Et vous vous installez à Stoumont, plus précisément à Cour, chez Pascale et Gaëtan. Nous sommes le 16 août 2012.

Vous vous y plaisez, et vous y êtes bien entourée, me confiez-vous. Les mois et les années continuent à s'écouler C'est ainsi que fin 2014, Gaëtan nous adresse le message suivant : «un heureux évènement se profile à l'horizon du côté de Cour ... Madame Catherine Schreiber, résidente aux Fuchsias depuis quelques années, passera le cap des 100 ans !»

Si vous ne pouvez plus lire ni écrire Catherine, on vous lit aujourd'hui votre «correspondance», et j'ai envie de vous dire : profitez-en et laissez vous faire. Vous êtes encore très autonome, très lucide et dotée d'une mémoire d'exception.

«Je marche encore aujourd'hui deux fois par jour dans le couloir avec mes 2 cannes ! Ce n'est pas facile mais il le faut. J'ai toujours été habituée à travailler, à devoir me débrouiller et à tirer mon plan jusqu'à mon petit âge ...!» me confiez-vous en riant.

ETAT CIVIL



Catherine,
Voici retracées en quelques mots, les étapes d'une vie bien remplie !

Née durant la Grande Guerre, vous avez vécu de plein fouet la Seconde Guerre mondiale, et vous avez connu au travers de ces 100 années d'énormes évolutions, à bien des niveaux, et notamment sociologique ou technologique.

Sur un plan plus personnel, les affres de la vie ne vous ont pas non plus épargnées. Lorsque je vous ai interrogé sur le secret de votre longévité, vous m'avez exprimé avec beaucoup de simplicité que vous avez pris la vie comme elle se présentait, que vous avez toujours cherché à faire le mieux possible, en toutes circonstances et à ne causer d'ennui à personne. Voilà donc une bien belle phi-

losophie de vie ! Et vous ajoutez : « Il faut rester positif devant les épreuves. J'ai toujours été habituée à prendre le mal avec le bien. Avoir des regrets ne sert à rien. J'ai toujours été bien estimée et c'est important pour moi, de même que la proximité et la bonne entente avec toute la famille ! Je n'aurais jamais cru arriver à mes 100 ans ! » Permettez-moi, Catherine, au nom de l'Administration communale et toutes les personnes présentes de vous féliciter aujourd'hui pour votre cheminement centré sur la famille et sur l'ouverture aux autres, de vous féliciter pour toute cette sagesse et cette authenticité qui émanent de vous !

Même si vous ne trouvez plus toujours les mots, que vous ne pouvez plus marcher ou utiliser votre GSM comme vous le voudriez, nous vous souhaitons de tout cœur de vivre encore de très nombreux bons moments, entourée de ceux que vous aimez !

Je vous souhaite un très joyeux anniversaire Catherine, profitez intensément de ces instants et félicitations !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Madame Schreiber est décédée le 25 avril 2015. Nous réitérons toutes nos condoléances à la famille.

NOCES DE DIAMANT

LE 1^{ER} FÉVRIER, MARIA ET RAYMOND GIROULLE - ZACH ONT FÊTÉ LEURS NOCES DE DIAMANT !

Maria, Raymond,

Au nom de l'Administration communale et des membres du Collège ici présents, je suis particulièrement heureux de partager à vos côtés et en présence de votre famille et de vos proches, cet important moment dans votre cheminement de couple : le 60ème anniversaire de votre mariage !

Le diamant est un des métaux naturels les plus durs mais aussi la plus célèbre des pierres précieuses !

Maria, Raymond, savez-vous que le mot diamant signifie inébranlable, inflexible à l'image de l'amour qui vous unit depuis plus de 60 ans !

Je vous propose qu'ensemble, nous remontions quelque peu le temps.

Maria (Mariette),

Vous est née à Incourt dans le Brabant Wallon le 3 novembre 1932. Après votre frère aîné, vous êtes le second enfant de la famille Zach. Victor, votre papa, est mineur tandis que Denise, votre maman, prend en charge l'organisation du foyer. Après votre naissance, toute la petite famille séjourne à Beringen puis s'installe à Louvain. Vous fréquentez l'école jusqu'à l'âge de 15 ans et après avoir suivi une formation en couture, vous décidez de vous lancer dans cette profession.

Raymond,

Vous est né à Burdinne le 24 juin 1935. Votre papa, Modeste, exerce la profession d'ouvrier en bâtiments, tandis que votre maman, Marie, prend en charge l'éducation des trois enfants que compte votre famille, qui déménage à Heverlée en 1946. Après avoir fréquenté l'école jusqu'à l'âge de 14 ans, vous entamez un apprentissage en boulangerie. Celui-ci vous permettra d'appréhender toutes les facettes de ce beau métier.

Maria, Raymond,

C'est respectivement à 15 et 14 ans que vous entrez pleinement dans la vie active. L'installation de vos familles respectives en région de Louvain et ces orientations professionnelles « précoces » favoriseront votre rencontre. En effet, dans le courant de l'année 54, lors d'une de ses tournées quotidiennes de distribution de pains, Raymond croise le regard de Mariette, qui exerce la profession de couturière à domicile. C'est le déclin et vous ne vous quitterez plus.

Quelques mois plus tard, par devant l'Echevin délégué Decoster, vous scellez votre union en la maison commune de Heverlée. Nous sommes le vendredi 21 janvier 1955. Il est 11 heures du matin.

Après avoir satisfait à ses obligations de milice, Raymond cesse définitivement son activité de boulanger pour s'orienter vers une carrière de chauffeur. Tout d'abord en tant que livreur pour différents commerces, ensuite durant 3 ans en tant que conducteur de bus pour la STIB en région bruxelloise et enfin, pour la SNCV à Louvain, de 1961 à décembre 1989 (mois au cours duquel vous êtes admis à la pension). Au cours de ce très beau parcours, vous serez gratifié de plusieurs distinctions et notamment, de la Palme d'Or du Travail.

De votre côté Mariette, vous poursuivez votre profession de couturière à domicile tout en assurant la charge de la famille. Entre-

temps en effet, trois filles sont nées de votre amour : Nicole, Simone et Marie-France.

En 1961, après la naissance de Nicole et Simone, vous vous lancez dans l'auto-construction de votre maison d'habitation à Heverlée. En 1967, Marie-France complète la fratrie qui, entourée de votre amour, grandit et s'épanouit dans le nid que vous lui avez construit.

Fin des nouvelles 60, vous découvrez et appréciez progressivement notre région. Après avoir passé quelques étés dans un appartement de vacances, à proximité de l'ancienne gare de La Gleize, vous décidez d'acquérir un terrain à Borgoumont. Nous sommes en 1972. Vous y construisez, à nouveau, en grande partie vous-mêmes, un chalet au sein duquel toute la petite la famille vient régulièrement passer les week-ends et les vacances. Ces séjours successifs représentent à chaque fois, pour vous, une opportunité d'en faire un endroit toujours plus « confortable et douillet ».

Si le travail a toujours été un leitmotiv, laissant ainsi peu d'espace aux loisirs, vos séjours à La Gleize ont toujours représenté, à vos yeux, de véritables moments d'évasion, vous confrontant gentiment à la réalité communautaire de notre pays. En effet, si les Gleizois vous surnommaient les « Flamins », à Louvain, vous étiez considérés comme des Wallons !

LE 21 FÉVRIER, MIREILLE ET FERNAND DOUTRELOUX-ALBERT ONT FÊTÉ LEURS NOCES DE DIAMANT !



Vos trois filles ayant quitté la Flandre, des problèmes de santé vous conduisent naturellement en 2001, à vous établir définitivement à Borgoumont.

Aujourd'hui, six petits-enfants (Frédéric, Christophe, Caroline, Louise, Marie et Jules) et six arrière-petits-enfants (Tom, Maxime, Adrien, Clément, Théo et Marion) complètent votre descendance.

Mariette, Raymond,

Voici retracées en quelques mots les grandes étapes d'un parcours hors du commun. Un parcours tout au long duquel les valeurs « famille » et « travail » ont été omniprésentes.

Félicitations à vous deux pour ce magnifique témoignage de vie, pour cet amour porté l'un à l'autre tout au long de ces 60 années et pour cette complicité toujours bien tangible aujourd'hui encore !

Félicitations pour vos Noces de Diamant !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Monsieur Ciroulle est décédé le 03 juin 2015, nous réitérons toutes nos condoléances à la famille.

Mireille, Fernand,

Au nom de l'Administration communale et des membres représentant le Collège ici présents, je suis particulièrement heureuse de vous accueillir en la salle des mariages de notre maison communale, pour célébrer le 60^{ème} anniversaire de votre engagement initial. Cette journée, placée sous le symbole du diamant, la pierre précieuse la plus brillante et la plus pure, est à l'image de votre amour, indestructible.

Ensemble, remontons le temps.

Mireille,

Vous êtes née à Etterbeek le 18 novembre 1931. Vous êtes le deuxième enfant de la famille, un grand frère vous précédant. Votre papa était originaire de Chênée et votre maman a vécu jusqu'à son mariage à Paris. Paris, capitale de la mode qui a peut-être influencé votre futur métier.

En effet, pendant plusieurs années, vous êtes vendeuse dans un magasin de haute couture de Liège. Vous y avez travaillé jusqu'à la naissance de votre premier enfant. Ensuite, vous vous êtes lancée dans un autre très beau métier mais difficile, celui de maman. En parallèle, pendant quatre ans, vous tenez la Métairie de Wanne où vous proposez une petite restauration.

Fernand,

Vous êtes né à Liège, au domicile familial, le 11 juin 1927. Vous êtes le troisième enfant de la famille, un frère et une sœur vous ayant devancé. Après treize années dans la cité ardente, votre maman décide de créer une pension de famille à Coo pour votre plus grand bonheur, la vie à la campagne vous convenant parfaitement. Malheureusement, la guerre 40/45 est venue chambouler votre vie, contraints de retourner auprès de Tchanchès. Vous avouez aujourd'hui d'avoir été bien inspirés de retourner à Liège avant que ne se déclenche la bataille des Ardennes de l'hiver 44/45. Pour l'anecdote, la famille de Mireille, quant à elle, a évacué à Dunkerque mais manque de chance c'était le débarquement.

ETAT CIVIL

NOCES DE DIAMANT

En septembre 1944, vous interrompez vos études secondaires afin de suivre les cours d'architecture à l'institut Saint-Luc. Vous obtenez votre diplôme d'architecte en 1951 et avez professé de 1955 à 2005 en tant qu'architecte indépendant. En parallèle de votre profession, vous êtes très actif dans de multiples domaines : les scouts de Baden Powell, la chorale « Les Colibris » et « l'Equipe de la Flamme », le comité des Amis de Logbiermé et vous avez également fondé le CRIBA (Centre de recherches et d'informations sur la bataille des Ardennes).

Mireille, Fernand,

C'est en 1951 que vous vous rencontrez. Vous empruntez le même transport en commun, Fernand pour aller au cours et Mireille pour se rendre au travail.

Vous vous êtes mariés le 17 février 1955 et vous avez emménagé à Liège. En 1998, lassés de la vie en ville, vous emménagez dans le hameau de Ruy...et vous regrettez amèrement de ne pas l'avoir fait plus tôt. Chaque année, vous assistez au repas des 3x20 de Moulin du Ruy pour revoir toutes vos connaissances.

Même si vous avez été victime d'un énorme chagrin, Fernand, suite à l'accident vasculaire cérébral de Mireille, c'est, ensemble, que « vous terminez votre vie terrestre » comme vous le dites, au sein de la MRS Philippe Wathélet de Borgoumont pour votre plus grand bonheur.

D'ailleurs, pour citer Alphonse Karr (romancier et journaliste français) : « Le bonheur n'est pas un gros diamant, c'est une mosaïque de petites pierres harmonieusement rangées. »

De votre union, une mosaïque s'est créée et sont nés trois enfants, ici rassemblés : Daniel, Nadine et Michel. Votre aîné, Daniel est le papa de quatre enfants dont vous êtes les heureux grands-parents. Et, vous êtes aussi arrière-grands-parents d'un petit Victor.

Au nom de l'Administration communale, de tous vos proches ici réunis, félicitations pour ce magnifique parcours, félicitations pour vos noces de Diamant et rendez-vous dans 5 ans !

Yvonne Vannerum

LE 14 MARS, MARGUERITE ET MARCEL WILLEMS-BURY ONT FÊTÉ LEUR NOCES DE DIAMANT !



Discours prononcé par le Bourgmestre

Monsieur et Madame Willems,
Marguerite, Marcel,

Au nom de l'Administration communale et des membres du Collège ici présents, je suis heureux de vous accueillir en cette salle des mariages de notre maison commune pour partager ensemble, avec vos neveu et nièce, une étape importante de votre cheminement commun : le 60^e anniversaire de votre mariage !

Savez-vous que le Diamant est un des métaux naturels les plus durs mais est aussi la plus célèbre des pierres précieuses.

Savez-vous que le mot Diamant signifie inébranlable, inflexible, à l'image de l'amour et de la tendresse que vous vous offrez l'un à l'autre depuis plus de 60 ans !

Marguerite, Marcel,

En mars 1955, par un oui mutuel et inconditionnel, vous vous êtes engagés à cheminer unis.

Je vous propose qu'ensemble, nous remontions le temps.

Marguerite,

Vous êtes née à Liège le 24 avril 1930 dans le quartier Sainte-Marguerite.

Vous êtes le 3^e enfant né d'une famille de six.

Votre papa, Pierre, est tailleur de vêtements tandis qu'Alphonsine, votre maman prend en charge l'éducation de la petite famille.

Vous fréquentez l'école Saint-Sépulcre puis l'école communale Sainte-Marguerite.

Votre papa décède en 1944, suite à l'explosion d'un shrapnel.

Dans ces tristes circonstances, vous terminez votre parcours scolaire au pensionnat.

A l'âge de 16 ans, vous entrez dans la vie active, au service de différentes familles. Un malheureux accident, au travers d'une chute sur un poêle et vous perdez un rein à l'âge de 20 ans.

ETAT CIVIL

NOCES DE DIAMANT

Marcel,

Vous êtes né à Glain le 29 janvier 1933.

Vous êtes le cadet d'une fratrie de 6 enfants. Vous avez 3 frères et 2 sœurs.

Guillaume, votre papa est ouvrier mineur.

Rosalie, votre maman, assure la charge du ménage et l'éducation des 6 enfants.

Vous fréquentez l'école de Burnenville, en périphérie liégeoise, jusqu'à l'âge de 12 ans. Vous poursuivez ensuite votre formation à l'Institut Saint-Laurent dans la mécanique et le tournage.

Vous entamez votre vie professionnelle à l'âge de 15 ans et vous intégrez la société des Charbonnages de Patience et Beaujonc réunis.

Vous y travaillez environ 8 mois et aurez l'opportunité de descendre dans les galeries à moins de 625 mètres.

Ce n'est évidemment pas dans l'une de ces nombreuses galeries que vous y rencontrez Marguerite !

Bien que votre rencontre remonte à plus de 64 ans, vous en avez toujours tous deux le parfait souvenir.

Marguerite avait quitté la région liégeoise et s'était installée à Tilff avec sa famille.

Marcel avait pour habitude de se rendre à Tilff le dimanche avec ses copains.

Leurs regards se sont croisés alors qu'ils se rendaient au cinéma et le coup de foudre a été immédiat.

Marcel n'avait pas encore 18 ans ... « Je l'ai pris au berceau » dites-vous, Marguerite en souriant. « Elle m'a plus tout de suite » dit encore aujourd'hui Marcel, avec beaucoup d'émotion.

Vous courtisez durant 4 ans. Vous auriez souhaité vous unir deux années plus tôt mais Marcel a attendu que sa maman atteigne l'âge de 60 ans et puisse enfin bénéficier d'une pension de survie.

Le 12 mars sonne le 60^e anniversaire de votre maman, Marcel. En mémoire à votre papa, vous repoussez la date du 19 mars qui correspond à la Saint-Joseph. Ce sera donc la semaine suivante !

Cet empressement vous réjouit Marguerite car il vous offre l'assurance que l'année de votre 25^e anniversaire, vous n'atteindrez pas le 25 novembre sans être mariée. Vous échappez ainsi « au jour des Catherinettes » et aux tenues et chapeaux extravagants, Sainte-Catherine étant la patronne des filles à marier.

Nous sommes le 26 mars 1955. Il est 11 heures. C'est par devant Marcel Radelet, Echevin délégué qu'en la maison commune de Tilff, vous scellez votre union.

La météo est au beau fixe et c'est en présence de vos frères respectifs, Michel et Jean que vous vous engagez mutuellement.

La fête du mariage se déroule pour moitié à Tilff et pour moitié à Glain, répondant ainsi aux souhaits des deux familles.

Vous vous installez rue Large Voie, à Bois de Breux dans une maison de l'usine pour laquelle travaille Marcel. Vous déménagez ensuite à Beyne-Heusay.

A cette époque, Marguerite travaille au sein de l'entreprise Palmolive.

Marcel suit durant 8 ans des cours du soir dans une école de mécanique industrielle. Il obtient un diplôme de traceur en chaudronnerie et charpentes et est engagé dans une filiale du groupe Cockerill, la société CMI, située à Seraing.

Marguerite travaille en équipe avec des horaires 06h00-14h00 / 14h00-22h00 tandis que Marcel tourne les 3 pauses.

En cette période, vous vous voyez toutes les 3 semaines...!

En 1976, après 21 ans de bons et loyaux services, des problèmes de santé imposent à Marguerite de mettre un terme définitif à sa carrière professionnelle.

Deux années plus tard, vous décidez de prendre en location une seconde résidence dans le hameau de Monceau que vous avez découvert en venant chez des amis.

En juillet 1984, charmés par notre région, et nous vous comprenons, vous y installez votre résidence principale et vous y élargissez progressivement votre réseau de connaissances.

En avril 1985, Marcel est intronisé Magneûs d'Makeye.

En 1988, vous recevez la « palme d'Or de l'Ordre de la Couronne », ponctuant ainsi 50 années de vie professionnelle et vous prenez une retraite bien méritée. « On ne saurait être et avoir été », dites-vous Marguerite, avec beaucoup de lucidité.

Marguerite, Marcel,

Si vous n'avez pas eu d'enfants, eu égard aux problèmes de santé de Marguerite (Marcel ne souhaitant pas prendre de risque), vous avez été entourés de nombreux neveux et nièces !

Après avoir partagé une passion pour le football, Marcel ayant joué comme gardien de but jusqu'à l'âge de 33 ans tandis que Marguerite servait à la buvette, vous êtes restés de fervents supporters des « Rouches ».

Durant de nombreuses années, vous avez consacré vos temps libres au jardin et au potager, aux promenades ponctuées par un petit repas au resto, aux vacances en France avec votre caravane puis en Espagne ... et à la passion de Marcel pour les fers forgés.

Marguerite, Marcel,

Voici retracées en quelques mots les grandes étapes de votre parcours commun.

Vous vivez aujourd'hui dans la quiétude de votre hameau de Monceau.

A l'image des inséparables, c'est ensemble que vous partagez chaque instant.

C'est avec beaucoup de lucidité et avec une dose d'humour que vous évoquez les souvenirs passés.

Après plus de 64 ans de cheminement, vous n'exprimez aucun regret et vous recommenceriez sans hésiter !

Félicitations à tous les deux pour ce très beau témoignage de vie, d'une vie consacrée l'un à l'autre, l'un pour l'autre ! Félicitations pour cette complicité et cette tendresse de tous les instants, félicitations pour vos Noces de Diamant !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

LE DIMANCHE 03 MAI, CÉCILE ET HADELIN HAINAUT-BREVERS ONT FÊTÉ LEURS NOCES DE DIAMANT !

Discours prononcé par le Bourgmestre

Madame, Monsieur Hainaut, Cécile, Hadelin,

Au nom de l'Administration communale et des membres du Collège ici présents, c'est avec beaucoup de plaisir que nous nous associons à vous pour partager ensemble, avec vos proches, cet important moment de votre cheminement.

Cécile, Hadelin,

Vous célébrez aujourd'hui vos 60 ans de vie commune. Cela fait beaucoup d'années de mariage !

Cette étape de votre vie de couple est symbolisée par l'éclat du diamant, la pierre précieuse la plus brillante et la plus durable de tous les matériaux naturels.

Ce diamant, vous avez passé des années à le tailler, à le façonner, de telle sorte qu'aujourd'hui, il présente de multiples facettes.

Lorsque nous nous sommes rencontrés ce jeudi, vous m'avez exprimé le souhait de ne pas voir retracés les grandes étapes de votre vie à deux, bien connues de chacun des membres de votre famille ici présents.

Je rappellerai donc en quelques mots :

- > que Cécile est née à Fosse sur Salm le 11 janvier 1932, tandis que Hadelin est né à Montegnée le 19 décembre 1928
- > qu'ils ont scellés leur union le 16 avril 1955 en l'Hôtel de Ville de Liège, par devant Jules Lemaire, Echevin et en présence de Paul Lemaire, cousin germain de Cécile et de Fernand Hainaut, frère de Hadelin
- > que quatre enfants sont nés de leur amour
- > qu'ils sont aujourd'hui les heureux grands-parents de 11 petits-enfants et pour la troisième fois, arrière grands-parents

Cécile, Hadelin,

Voilà 60 ans que vous vous êtes engagés à faire route ensemble. Plutôt que de vous recentrer sur ce cheminement, vous souhaitez, au travers de ce jubilé, lancer une invitation à la réflexion. Trois axes, se sont dégagés de notre échange.

Le premier est relatif à **l'institution du mariage**.

Le mariage civil représente un engagement profond, qui implique des droits et des devoirs.

Le mariage civil s'entend également comme un acte par lequel les conjoints se placent dans une situation juridique durable afin de pouvoir organiser la vie commune et préparer la création d'une famille.

Notre société est aujourd'hui marquée par une pluralité des formes familiales.

La dimension définitive du mariage et les contraintes qui en découlent, conduisent aujourd'hui certains à s'orienter vers d'autres formes d'union, telles l'union libre ou la cohabitation légale.

Ce constat sur l'évolution du mariage et des valeurs qu'il représente, Cécile et Hadelin souhaite le livrer à votre réflexion.

Le deuxième axe est en étroite lien avec **cette ancienne ferme familiale de Chauveheid** dont vous avez d'abord investi la grange et les étables. Nous sommes en 1975 et vous y séjournez les vacances et les week-ends.

Vous vous y installez définitivement en 1992 et vous en faites un véritable lieu d'accueil et de convivialité (communions, fiançailles, mariages, week-end scouts, stages poneys, et autres barbecues du village en nourrissent progressivement l'histoire de ses murs). Sans oublier aujourd'hui encore le « repas gibier » du 1er novembre donnant une autre dimension à la Toussaint ... et la traditionnelle fête de Noël !

Deuxième axe livré à votre réflexion : **la question de la pérennisation de ce véritable lieu de rassemblement, à l'origine de tous ces merveilleux souvenirs.**

Le troisième et dernier axe est lié à **l'engagement.**

Si Hadelin s'est toujours beaucoup investi dans sa vie professionnelle, il a toujours pu compter sur l'inconditionnel soutien de Cécile.

Hadelin est toujours en étroite lien avec l'association «SOS Familles» dont il a œuvré à la création.

Et aujourd'hui encore, Cécile et Hadelin sont engagés dans la vie spirituelle de leur paroisse (en assurant toujours ensemble la catéchèse) ainsi que dans la vie associative et l'animation de leur village au travers du comité des fêtes dont Hadelin vient récemment d'être élu président !

La meilleure façon de transmettre ses valeurs, n'est-elle pas de témoigner par l'exemple ?

Permettez-moi, à présent, de vous faire lecture d'un petit texte (dont je ne suis pas l'auteur), qui me paraît bien correspondre à votre état d'esprit :

**« Lorsque l'on se marie
on ne sait pas vraiment
de quoi sera remplie
la vie qui est devant
Et le temps se garnit
de larmes et de rires
en affrontant le pire**

**Si le chemin fut ronces, il fut aussi de fleurs
Et c'est au fil du temps que fusionnent les cœurs
Après bien des années
en faisant le bilan
ne garder du passé
que les plus beaux moments !**

**De cette vie passée,
ensemble avancer, regarder les bonheurs et oublier les pleurs
continuer le chemin
sans vous lâcher la main
en sachant que c'est joie
d'être tous les deux là ! »**

Cécile, Hadelin,

Voilà plus de 60 ans que vous faites route ensemble.

La construction d'un couple se fait pas à pas, au jour le jour et vous avez réussi ce grand défi !

Votre amour s'est renforcé et enrichi.

Félicitations à tous les deux pour cette tendresse réciproque et cette complicité de toujours, pour ces moments de bonheurs multiples, ces peines partagées et ces plaisirs additionnés !

Félicitations pour ce témoignage d'une vie centrée sur la famille et orientée vers l'Autre.

60 ans de mariage, 60 ans de partage, un événement à vivre dans l'instant présent.

Que votre journée soit belle !

Didier Gilkinet
Bourgmestre



Comme une lettre à la poste !



Chaque jour le bon courrier dans la bonne boîte, telle est notre mission au quotidien... En effet, bpost traite et distribue en moyenne 10 millions de lettres et plus de 100 000 paquets... par jour ! Pour un courrier électronique ou un numéro de GSM, c'est évident : des règles strictes sont à suivre pour pouvoir joindre le bon correspondant. Pour vos lettres, il en va de même : le respect des règles d'adressage simples et précises vous garantit un service de qualité et la distribution par votre facteur, de la bonne lettre dans la bonne boîte.

Commençons tout d'abord par l'adresse....

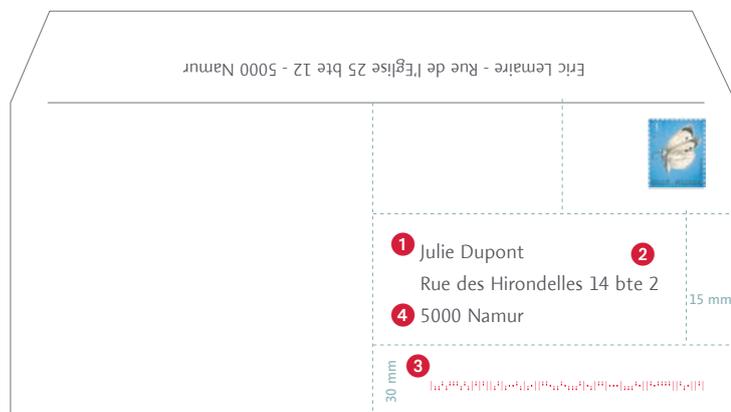
L'adresse, c'est cette **information indispensable** pour faire parvenir un message à son destinataire.

1. L'adresse doit être complète. Elle comprend toujours 3 lignes capitales :

- 1 le nom du destinataire
- 2 le nom de voie + le numéro de bâtiment
(S'il y en a un, n'oubliez pas de mentionner le numéro de boîte séparé par la mention « bte »)
- 3 le code postal + le nom de la localité

2. L'adresse doit être correcte : une rue n'est pas une avenue, par exemple.

3. L'adresse doit garder la forme : elle doit être correctement située sur l'enveloppe.



Un doute sur une adresse ou sur la manière dont vous l'avez écrite ? Rendez-vous sur www.bpost.be/adressage

Savez-vous que...

bpost est tenue de distribuer les envois sur base de l'adresse indiquée et non en fonction des noms et prénoms du destinataire ?

L'apparence de l'adresse sur l'envoi a aussi toute son importance, voici quelques règles à suivre :

- 1 Écrire de manière lisible et avec un bon contraste (l'utilisation d'encre de couleur, de fluo, de pointillés, ... est à éviter); Évitez que les lignes ne se chevauchent et alignez l'adresse à gauche. Si vous utilisez des enveloppes à fenêtre : vérifiez que l'adresse apparaisse complètement dans la fenêtre !
- 2 S'il y a un numéro de boîte, mentionnez ce numéro précédé de la mention boîte ou bte. Évitez les mentions B, bt, #, -, /...
- 3 Laissez un espace vide de 3 cm entre l'adresse et le bas de l'enveloppe pour l'impression d'un code à barre nécessaire au bon traitement de l'envoi
- 4 Ne pas mettre de mention : B, BE, NL, FR, CH, ... avant le code postal. Elles peuvent perturber le tri du courrier ! Pour un envoi vers l'étranger, il est impératif d'écrire le nom du pays en toutes lettres en-dessous de la ligne du code postal et de la localité.

Terminons le chemin de la lettre par son arrivée : la boîte aux lettres

➔ **Connaissez-vous les principales règles légales qui définissent les dimensions et le placement de votre boîte aux lettres ?**

- L'ouverture de la boîte aux lettres doit présenter une largeur d'au moins 23 cm et une hauteur de 3 cm.
- L'ouverture de la boîte aux lettres doit se situer à une hauteur comprise entre 70 cm et 170 cm.
- Votre boîte doit être suffisamment grande pour pouvoir recevoir une grande enveloppe (format C4) ;
- La boîte aux lettres se trouve **au bord de la voie publique**. L'accès à la boîte doit être dégagé et ne présente aucun danger.
- Le **numéro de maison** doit être visible depuis la voirie.
- A partir de 2 boîtes aux lettres pour un même bâtiment, les boîtes doivent obligatoirement être numérotées et en ordre continu.
- Même si cela n'est pas obligatoire, vous pouvez indiquer **le nom** des habitants sur votre boîte aux lettres.



Plus de conseils sur www.bpost.be/maboite



Charte d'Amitié et de Collaboration



La communauté de communes du Val d'Armançe et les entités communales de Stoumont conviennent par le présent acte à évoluer conjointement selon les possibilités de chacune d'elle dans les domaines suivants :

ARTISANAT

ARTS

CULTURE

ENSEIGNEMENT

LOISIR

SANTÉ

SPORT

TOURISME

BIEN-ETRE

Ainsi signé en double exemplaire à Ervy-le-Châtel le 9 Juillet 2005

*Le Président de la Communauté de
Communes du Val d'Armançe*

Jean-Pierre Fresnais

Le Bourgmestre de Stoumont

José Dupont

*La Présidente de l'Office de Tourisme
d'Ervy-le-Châtel*

Janine Bury-Conrad

*Le Président de l'Office de Tourisme
de la Commune de Stoumont et du
Comité de Jumelage*

Paolo Tatullo

La Présidente du Comité de Jumelage

Corinne Gibier-Caille